

Enquête de conjoncture de l'Artisanat Normand

PREMIER SEMESTRE 2024

Réalisation : 6 mai au 14 juin 2024

Outil d'observation conjoncturelle des
entreprises
du secteur des métiers et de l'artisanat



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NORMANDIE

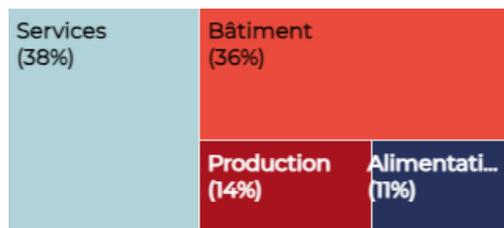
 **bservatoire**
Régional de l'Artisanat
Normandie

1 859 dirigeants ont répondu à l'enquête de conjoncture de l'artisanat normand du 1er semestre 2024. Cela représente 2.2 % des 84 146 artisans recensés en Normandie au 31/12/2023 et constituant notre population mère. Le territoire Normand se compose de 16 zones géographiques, appelées « ZONE CMA » (Carte ci-dessous) pouvant être regroupées en 5 zones départementales. L'artisanat est quant à lui découpé en quatre grands secteurs : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services. Afin de respecter le poids des 16 zones CMA Normandes (et donc des 5 départements) et des 4 secteurs d'activité artisanaux, un quota croisé a été mis en place dans le but de redresser l'échantillon et de respecter les grandes répartitions de notre population.

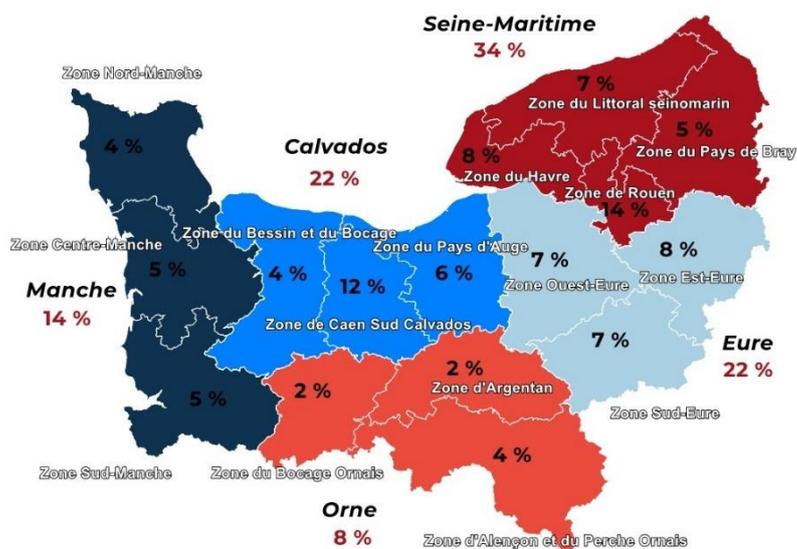
Répartition des répondants par département
Part selon effectif redressé



Répartition des répondants par secteur d'activités
Part selon effectif redressé



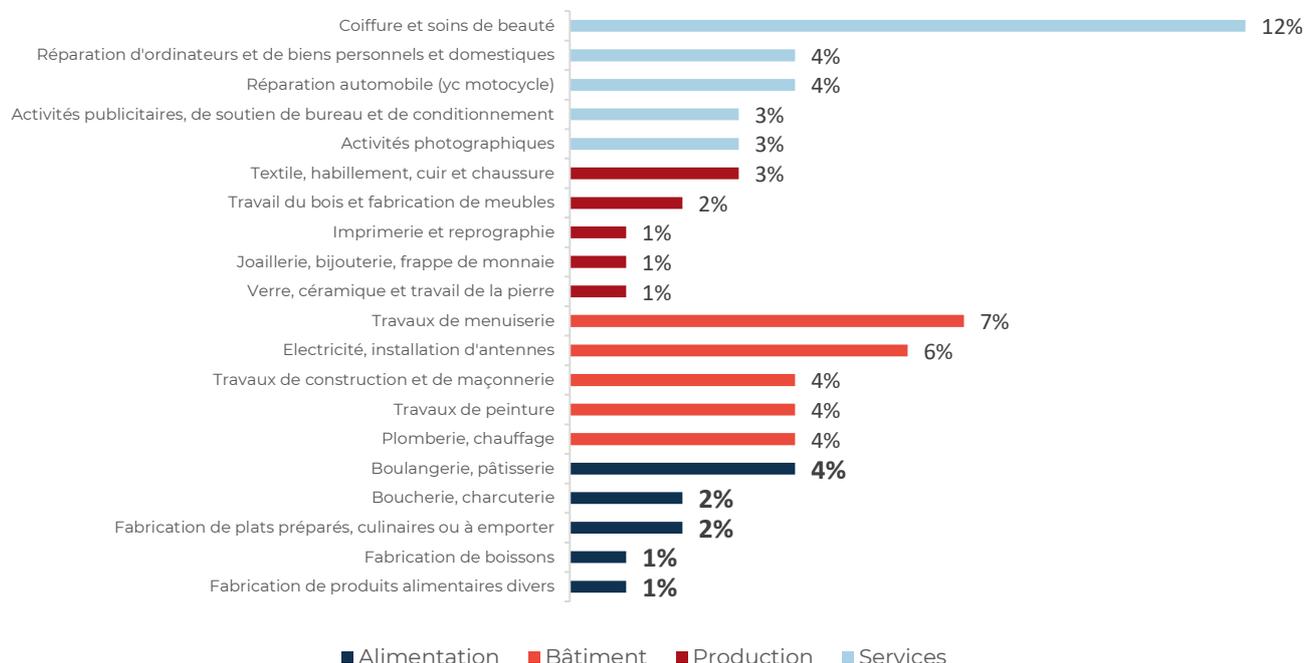
Répartition des répondants par département et zone CMA – Part selon effectif redressé



A l'échelle de la population comme de l'échantillon redressé, la Seine-Maritime est le département le plus important et représente 34 % des entreprises artisanales normandes. Il est suivi de loin par l'Eure et le Calvados avec une part de 22 % chacun. Concernant la répartition sectorielle, une forte proportion d'artisans travaille dans les métiers du bâtiment (36 %) et les métiers de services (38 %), à savoir, la coiffure, la réparation automobile, le nettoyage...

Les grandes familles d'activité représentées à l'échelle de notre échantillon (sans qu'elles ne soient représentatives de notre répartition à l'échelle de la population) sont les suivantes :

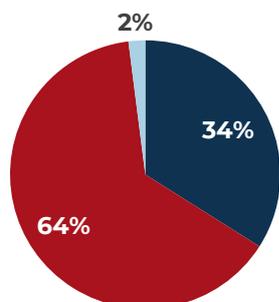
Répartition des répondants par secteur et par famille d'activité (5 principales)



Méthodologie – Données de cadrage

D'autres variables de profils sont à relever au sein de cette enquête mais il est important de préciser qu'elles n'ont pas été utilisées comme variables de redressement de notre échantillon. Concernant le profil des dirigeants tout d'abord, **79 % des artisans interrogés déclarent gérer seuls leur entreprise**, tandis que 16 % déclarent la gérer avec leur conjoint et/ou leurs associés. En ce qui concerne ensuite la taille des entreprises interrogées, **64 % déclarent ne pas avoir de salariés et 2 % déclarent que c'est en projet.**

Part des artisans qui emploient des salariés

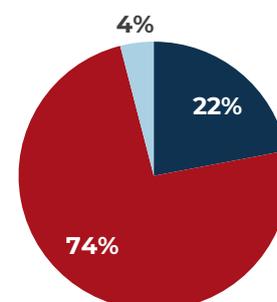


■ Oui ■ Non ■ En projet

34 % des entreprises interrogées emploient des salariés et 22 % des alternants (apprentis, contrats pro ou stagiaires). Le secteur de l'alimentation constitue une spécificité forte. (61 % emploient des salariés et 43 % des alternants). Tout au contraire seuls 17% des artisans de la production emploient des salariés et 9 % des alternants.

Parallèlement, l'intérim, bien que moins répandu dans l'artisanat, est surreprésenté dans le bâtiment (**9% utilisent l'intérim dans ce secteur** contre 5 % en moyenne).

Part des artisans qui emploient des alternants



■ Oui ■ Non ■ En projet

Concernant la répartition géographique, on notera la nette surreprésentativité des employeurs parmi les entreprises interrogées au sein **des départements de la Manche et de l'Orne (respectivement 42 % et 41% des répondants contre 34 % en moyenne)**. L'apprentissage semble constituer un levier d'insertion professionnel prédominant dans l'Orne puisque 28 % des artisans interrogés déclarent avoir des alternants contre 22 % en moyenne régionale.



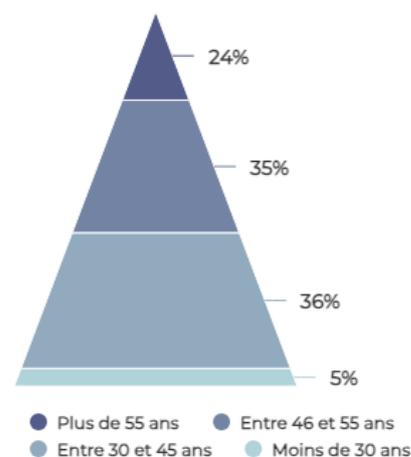
Toujours à l'échelle de notre échantillon, **40 % des répondants sont des femmes et 60 % des hommes**. Les femmes sont fortement sous-représentées dans le bâtiment (9% des répondants) et au contraire fortement représentées dans la production (64 %) et les services (55 %).

Les moins de 30 ans représentent 5 % des répondants, les **30 - 45 ans, 36%**, les 46 - 55 ans, 35 % et les plus de 55 ans, 24 %.

On notera une surreprésentation des 46 ans / 55 ans dans le secteur du bâtiment.

Cette quatrième enquête s'inscrit dans une continuité avec les trois précédentes permettant une analyse des évolutions des principaux indicateurs, facilitant ainsi les comparaisons périodiques.

Elle est organisée en 4 volets récurrents : le niveau d'activité ; le niveau de trésorerie ; l'investissement ; l'évolution de l'emploi salarié et alternant.



Chaque semestre, les directions économiques et formation de la CMA Normandie font le choix d'un volet thématique. Au cours de ce semestre, plusieurs questions ont été posées sur la mutualisation de certaines fonctions entre entreprises.

SOMMAIRE

Méthodologie – Données de cadrage	1
-----------------------------------	---



1 - L'activité :

1.1 - Analyses du chiffre d'affaires	4
1.2 - Analyses du carnet de commandes et de sa lisibilité	6
1.3 - Ressenti sur le climat des affaires	8
1.4 - Type de freins de développement rencontré	9



2 - La trésorerie :

2.1 - Niveau de trésorerie	10
2.2 - Motifs de difficulté de trésorerie	11



3 - L'investissement :

3.1 - Part des artisans qui investissent dans l'artisanat normand	12
3.2 - Motifs des investissements	12
3.3 - Types d'investissement	13
3.4 - Moyens de financements	13
3.5 - Difficultés pour financer les investissements	14



4 - L'emploi :

4.1 - Evolution des effectifs salariés	16
4.2 - Evolution des effectifs alternants	17
4.3 - Difficultés de recrutement des salariés	18
4.4 - Difficultés de recrutement des alternants	19
4.5 - Moyens utilisés pour recruter des salariés ou des alternants	20



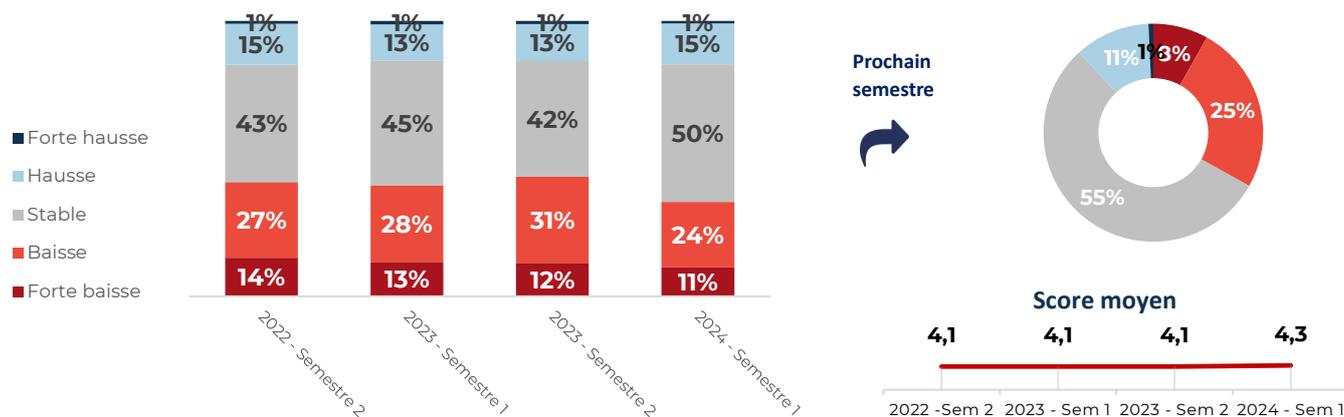
5 – Volet thématique : les logiques de mutualisation dans l'artisanat normand

5.1 – Projet d'implantation ou d'agrandissement	21
5.2 – L'artisanat en zone d'activité	21
5.3 – Mutualisations de certaines fonctions avec d'autres entreprises	22
5.4 – Poids des fonctions que sont prêts à mutualiser les artisans intéressés	23
5.5 – Gains de mutualisation espérés	24
5.6 – Conditions et la mise en place de fonctions mutualisées	25
5.7 – Les raisons de la non-mutualisation	26

Conclusion	27
------------	----

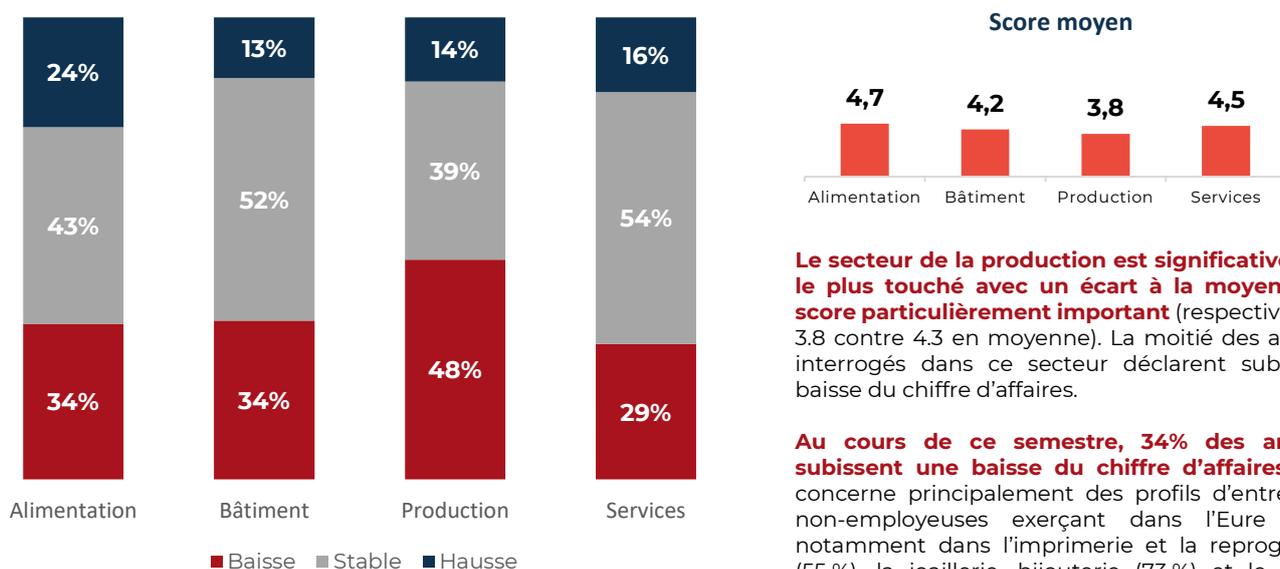
1.1 Analyses du chiffre d'affaires

Evolution du chiffre d'affaires par semestre



Le chiffre d'affaires a tendance à baisser au cours du 1^{er} semestre 2024, mais cette diminution est moins forte qu'au cours des 3 précédents semestres. Le score est de 4.3 au cours de ce semestre, soit 0.2 points au-dessus des scores des semestres antérieurs. **35 % des artisans interrogés, notamment, ont signalé une baisse de leur activité au cours du 1^{er} semestre 2024.** Dans un contexte d'inflation persistante, il est encourageant de constater que les entreprises artisanales normandes montrent une certaine résilience, avec 50 % d'entre elles signalant une stabilité dans leurs ventes. Les prévisions du prochain semestre indiquent une stabilisation du chiffre d'affaires, qui devrait augmenter de 5 points par rapport au semestre étudié. En revanche, les prévisions à la hausse se détériorent avec un écart négatif de 4 points.

Evolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité

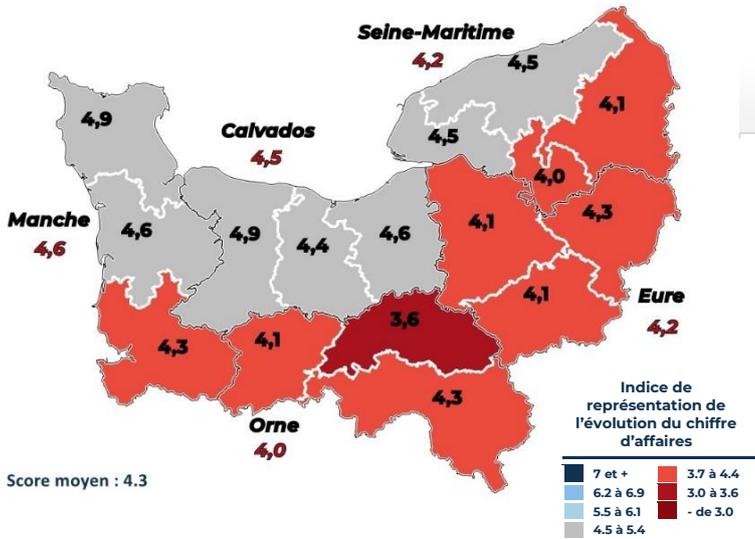


Le secteur de la production est significativement le plus touché avec un écart à la moyenne du score particulièrement important (respectivement 3.8 contre 4.3 en moyenne). La moitié des artisans interrogés dans ce secteur déclarent subir une baisse du chiffre d'affaires.

Au cours de ce semestre, 34% des artisans subissent une baisse du chiffre d'affaires. Cela concerne principalement des profils d'entreprises non-employeuses exerçant dans l'Eure (38%), notamment dans l'imprimerie et la reprographie (55%), la joaillerie, bijouterie (73%) et le textile, habillement, cuir et chaussures (47%).

En revanche **les entreprises de l'alimentation et des services sont relativement et significativement moins impactées avec un indicateur respectif de 4.7 et de 4.5.** La proportion d'artisans ayant une évolution favorable du chiffre d'affaires est notamment plus importante parmi les entreprises employeuses (20% contre 16% en moyenne), en particulier dans l'alimentation (24%), notamment la boucherie, charcuterie (30%), la boulangerie, pâtisserie (25%) et la fabrication des produits alimentaires divers (34%).

Evolution du chiffre d'affaires par département et zone CMA



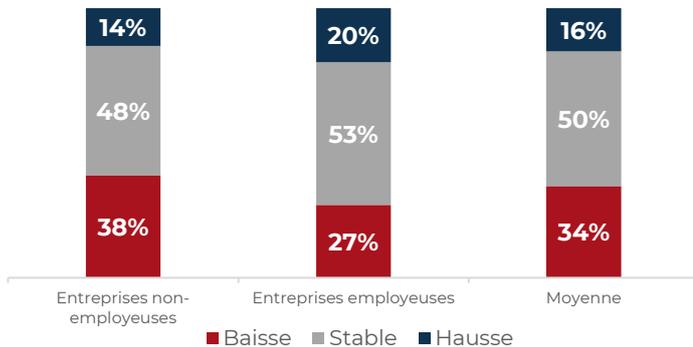
Coté spécificités géographiques, **les entreprises des départements de la Manche et du Calvados se démarquent favorablement de leurs confrères normands**. En effet, ils sont respectivement 52 % et 56 % à maintenir leur chiffre d'affaires et 19 % et 17 % à l'augmenter ce qui représente un score moyen respectif de 4.6 et 4.5 surpassant la moyenne régionale évaluée à 4.3.

En revanche, le département de l'Orne est confronté à des difficultés plus importantes, avec une **proportion significative d'artisans déclarant une baisse du chiffre d'affaires** (50 % des artisans ornaïses interrogés) expliquant la faiblesse du score observé (4.0 contre 4.3).

Les zones d'Argentan et de Rouen sont particulièrement fragilisées, affichant des scores de 3.6 et 4.0 respectivement, ce qui s'explique par une surreprésentation d'artisans en déclin d'activité (48 % et 41 %). En revanche, la zone de Caen Sud Calvados se distingue par une plus grande stabilité, avec 57 % des artisans déclarant maintenir leur activité. La zone Nord-Manche se démarque parmi les artisans enregistrant une hausse significative du chiffre d'affaires (25 % des artisans contre 16 % en moyenne).

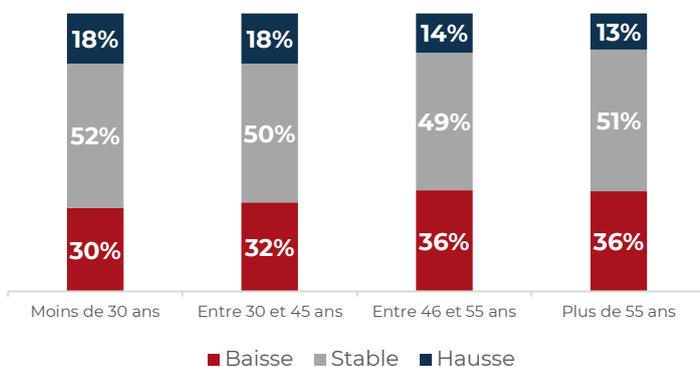
Il existe des disparités géographiques dans la performance économique des entreprises artisanales s'expliquant par des typologies employeur / non-employeur très différentes.

Evolution du chiffre d'affaires selon la typologie employeur/non-employeur



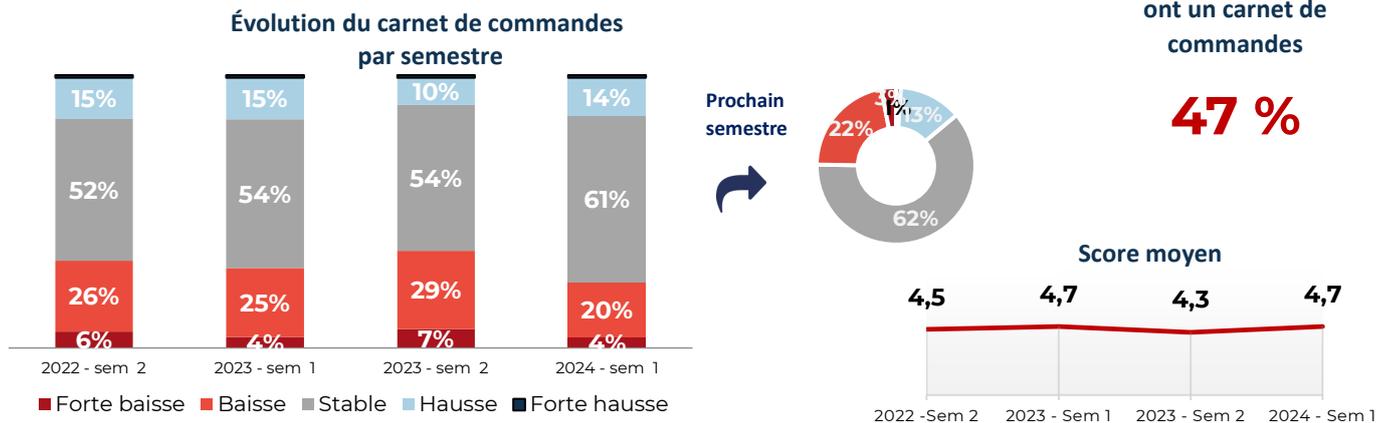
Le score est en effet plus favorable au sein des entreprises employeuses qu'au sein des entreprises non-employeuses. Les premières sont surreprésentées parmi les artisans qui déclarent une stabilité du chiffre d'affaires (53 % contre 48 % en moyenne) tandis que les secondes sont davantage représentées parmi celles qui subissent une baisse de l'activité (38 % contre 27 % en moyenne). Il y a une corrélation positive entre l'évolution du chiffre d'affaires et le fait d'avoir des salariés. Plus la taille de l'entreprise augmente plus l'évolution du chiffre d'affaires tend à être favorable.

Evolution du chiffre d'affaires selon la tranche d'âge des dirigeants



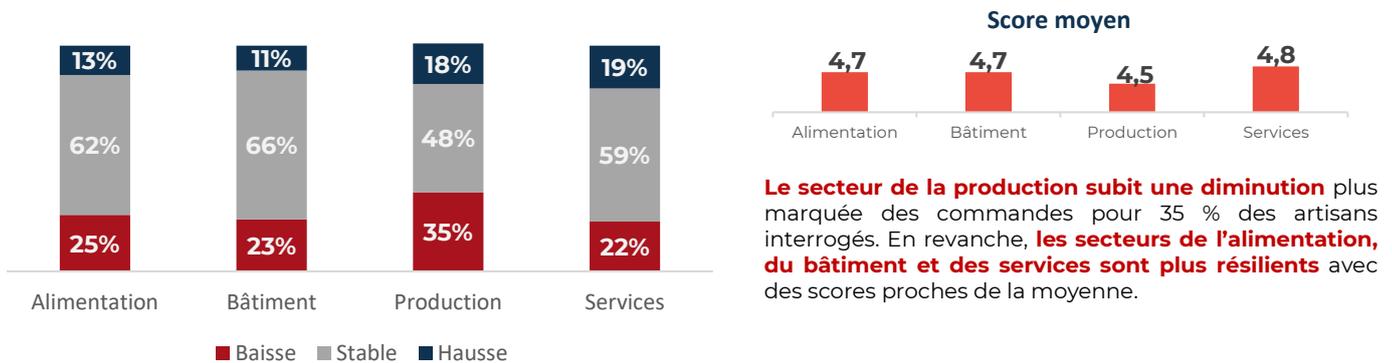
La baisse du chiffre d'affaires est moins prononcée chez les moins de 30 ans et les 30-45 ans comparativement au niveau régional : respectivement 30 % et 32 % contre 34 %. Plus l'âge augmente, plus les difficultés sont significativement prononcées.

1.2 Analyses du carnet de commandes et de sa lisibilité



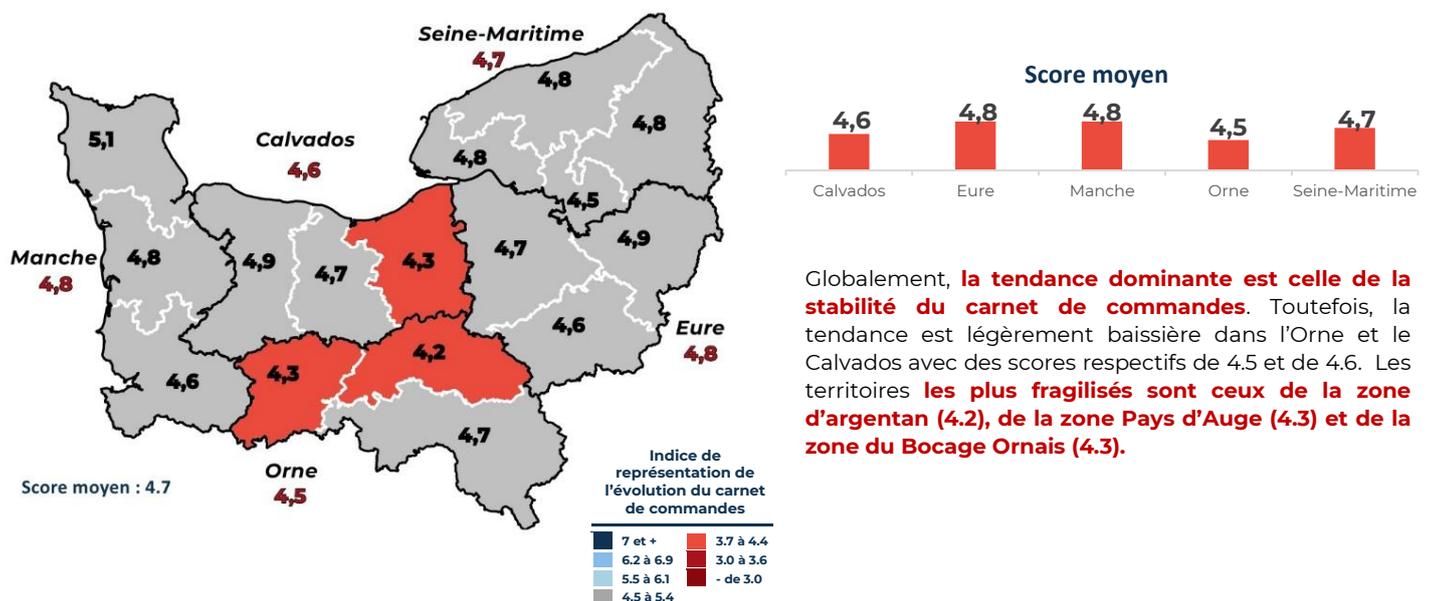
Lors du 1^{er} semestre 2024, **une tendance vers une plus grande stabilité et une moindre baisse du carnet de commandes est observable** (4.7 contre 4.3 lors du semestre précédent). En effet, la part des artisans déclarant une stabilité des commandes a augmenté, passant de 52% au cours 2nd semestre 2022 à 61% au cours 1^{er} semestre 2024, tandis que la proportion d'artisans subissant une diminution du chiffre d'affaires se contracte de 12 points.

Evolution du carnet de commandes par secteur d'activité



Le secteur de la production subit une diminution plus marquée des commandes pour 35 % des artisans interrogés. En revanche, **les secteurs de l'alimentation, du bâtiment et des services sont plus résilients** avec des scores proches de la moyenne.

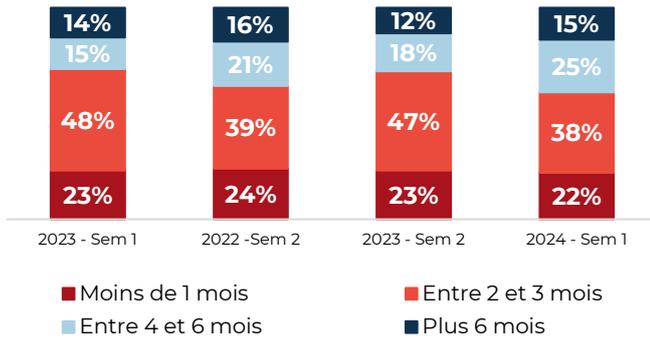
Evolution du carnet de commandes par département et zone CMA



Globalement, **la tendance dominante est celle de la stabilité du carnet de commandes**. Toutefois, la tendance est légèrement baissière dans l'Orne et le Calvados avec des scores respectifs de 4.5 et de 4.6. Les territoires **les plus fragilisés sont ceux de la zone d'argentan (4.2), de la zone Pays d'Auge (4.3) et de la zone du Bocage Ornais (4.3)**.

Partie 1 – ACTIVITE

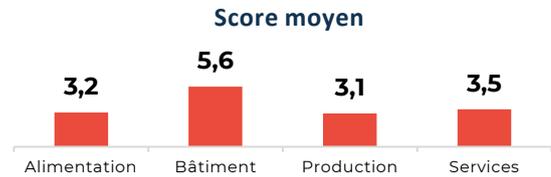
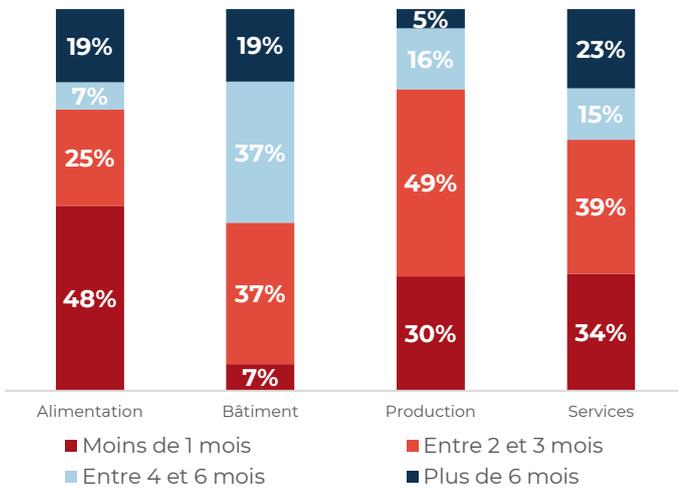
Lisibilité du carnet de commandes par semestre



Pour rappel, seul 47 % des artisans interrogés disposent d'un carnet de commandes. Une amélioration de la lisibilité du carnet de commande est observable dans l'artisanat normand.

Entre le 2nd semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024, la proportion d'artisans ayant une lisibilité du carnet de commandes supérieur à 3 mois est en effet passée de 30 % à 40 %

Lisibilité du carnet de commandes par secteur d'activité



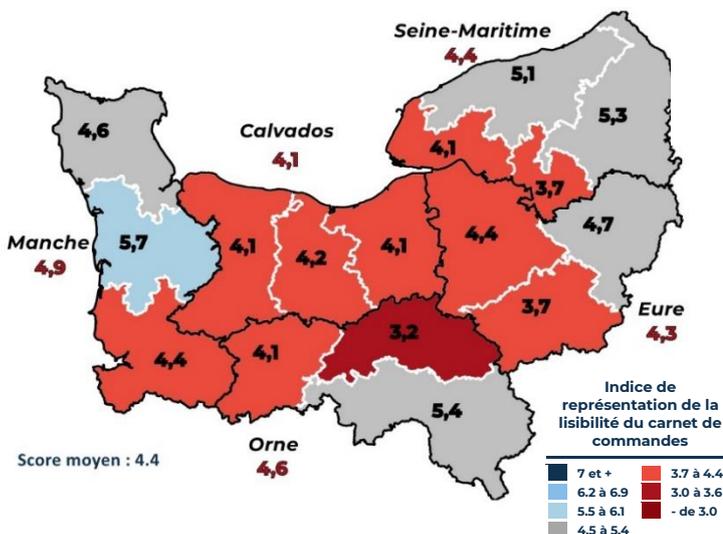
Le secteur du bâtiment se démarque favorablement et significativement avec une lisibilité du carnet de commandes de plus de 3 mois pour 56 % des artisans.

Cette tendance est forte dans la charpente et couverture (74 %), les travaux de construction et de maçonnerie (66 %) et

les travaux de revêtement des sols et des murs (74 %).

En revanche, dans les trois autres secteurs, la tendance est inverse, avec un score significatif respectif de 3,2, 3,1 et 3,5 contre 4,4 en moyenne.

Lisibilité du carnet de commandes par département et zone CMA



La zone Centre-Manche se distingue favorablement avec un score de 5,7 tandis que la zone d'Argentan semble fortement fragilisée avec un score observable à l'échelle de notre échantillon de 3,2.

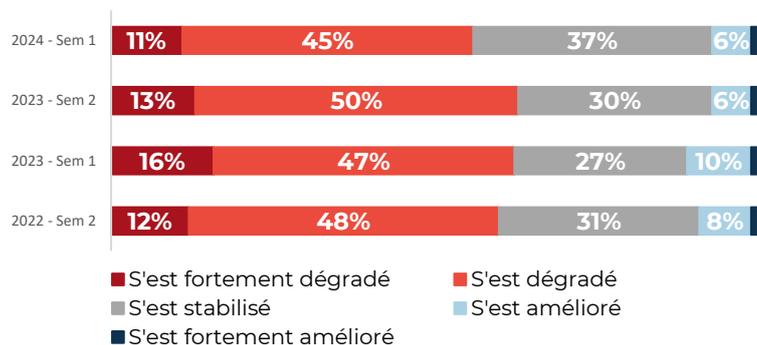
La typologie des entreprises présentes au sein de ces territoires impacte les variations de scores de lisibilité du carnet de commandes observés.

Plus le territoire compte une proportion importante d'entreprises employeuses, plus la lisibilité est forte et inversement.

En moyenne régionale, les entreprises non-employeuses ont un carnet de commandes plus court : 62 % d'entre elles ont une lisibilité de 1 à 3 mois, contre 49 % seulement pour les entreprises employeuses.

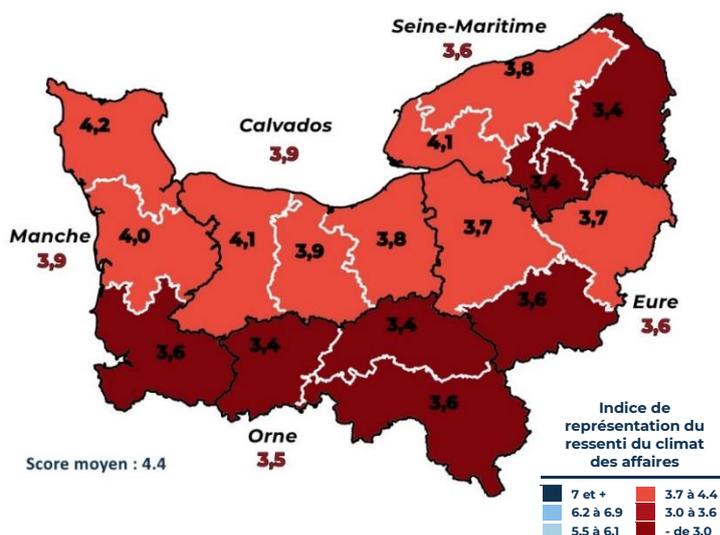
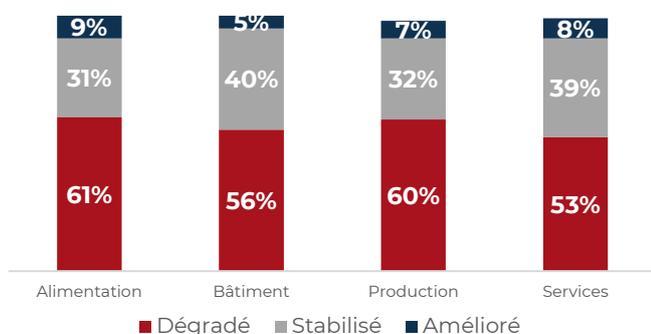
1.3 Ressenti sur le climat des affaires

Ressenti sur le climat des affaires dans le secteur d'appartenance par semestre

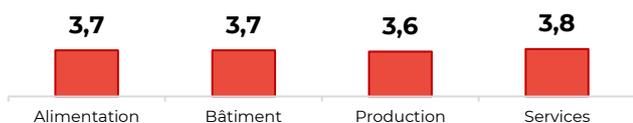


56 % des artisans ont estimé que le climat des affaires s'était dégradé au cours du 1^{er} semestre 2024. Cette dégradation est légèrement moins accentuée au cours de ce semestre comparativement aux deux semestres précédents.

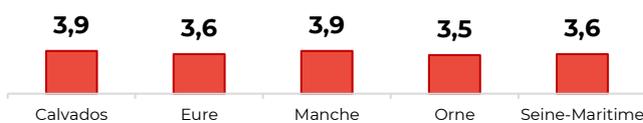
Ressenti sur le climat des affaires par secteur d'activité, département et zone CMA



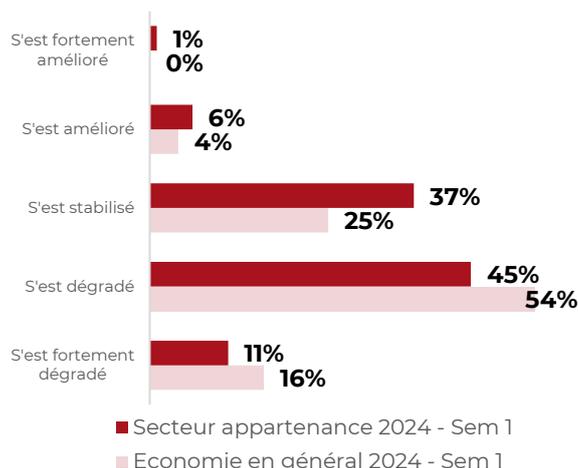
Score moyen



Score moyen



Ressenti sur le climat des affaires dans le secteur d'appartenance et dans l'économie en général



Le climat des affaires révèle une situation délicate avec des signes de dégradations homogènes quel que soit le secteur d'activité étudié et le département observé.

L'Orne semble davantage fragilisé avec un score de 3.5. Les artisans des zones les plus éloignées du littoral ressentent une morosité économique plus marquée. Les territoires les moins fragilisés sont ceux du Nord et du Centre de la Manche (4.2 et 4.0), de l'Ouest du Calvados (4.1) et du havre (4.1).

Les artisans sont plus pessimistes sur l'évolution du climat des affaires lorsqu'ils parlent de l'économie en général que du secteur dans lequel ils évoluent. Ils sont 70 % à ressentir une dégradation dans l'économie en général contre 56 % dans leur secteur d'appartenance.

1.4 Type de freins de développement rencontré

Part des artisans qui rencontrent des freins au développement

68 %

Les données ci-dessous mettent en avant les préoccupations majeures des artisans interrogés concernant les obstacles à leur développement. **Le poids des charges arrive en tête, avec 70 % des artisans le citant comme frein ressenti**, en particulier dans le secteur de l'alimentation (77 %).

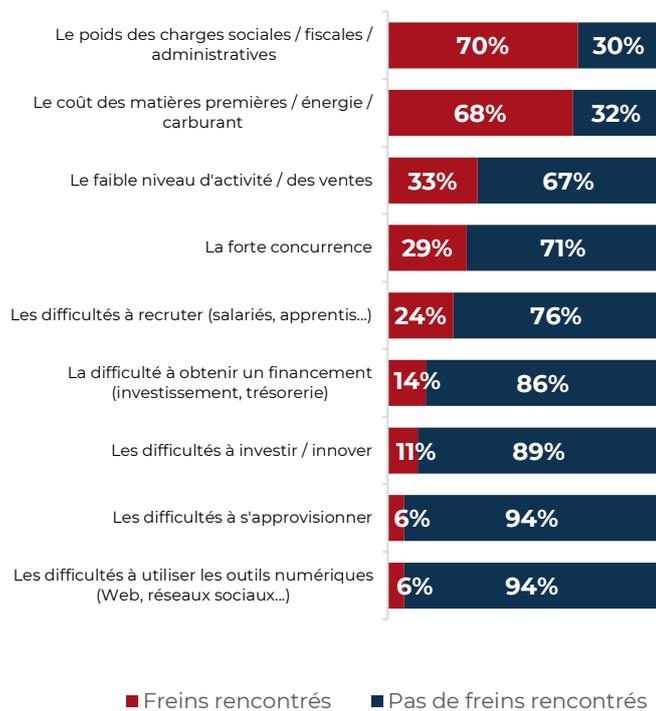
En seconde position, le coût des matières premières / énergie / carburant représente un obstacle pour 68 % des artisans. Ce problème est particulièrement souligné dans les secteurs de l'alimentation (88 %) et du bâtiment (78 %) et parmi les artisans employeurs (77 %).

Le faible niveau d'activité et les ventes constitue le troisième frein le plus fréquemment mentionné, à hauteur de 33 %. Cette problématique est plus marquée dans la zone du Pays de Bray (44 %) et dans le secteur de la production (54 %).

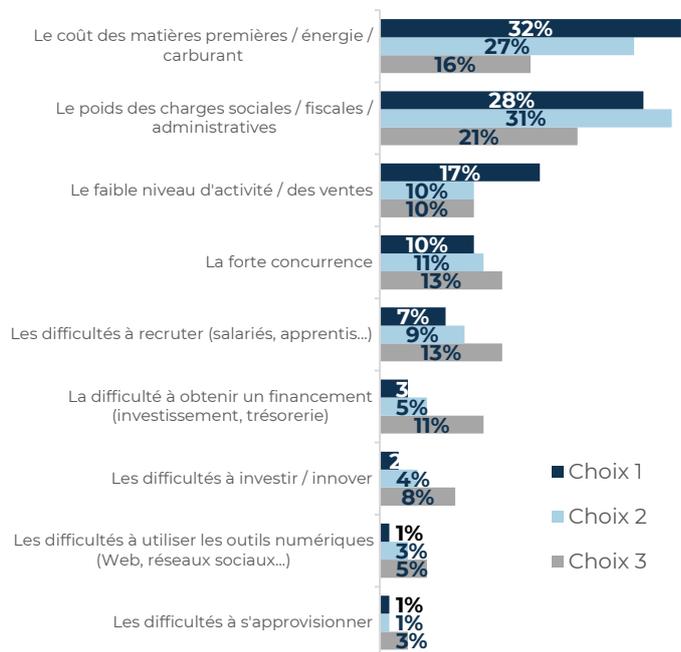
La concurrence intense est un autre facteur de difficulté, notamment en Seine-Maritime, où 35 % des artisans la citent, contre une moyenne régionale de 29 %. Ce problème est particulièrement prononcé dans le secteur des services (35 %) et parmi les entreprises non-employeuses (36 %).

Enfin, les difficultés de recrutement représentent un frein significatif, surtout dans le département de la Manche où 37 % des artisans en font mention, bien au-delà de la moyenne régionale (24 %). Ce problème touche par ailleurs les artisans de l'alimentation (42 %), en particulier les métiers de la boulangerie et de la pâtisserie (58 %) et de la boucherie et de la charcuterie (54%). Les métiers du gros œuvre dans le bâtiment et la réparation automobile ne sont pas en reste avec des proportions de plus de 50 %.

Type de frein de développement rencontré
Plusieurs choix de réponse possible



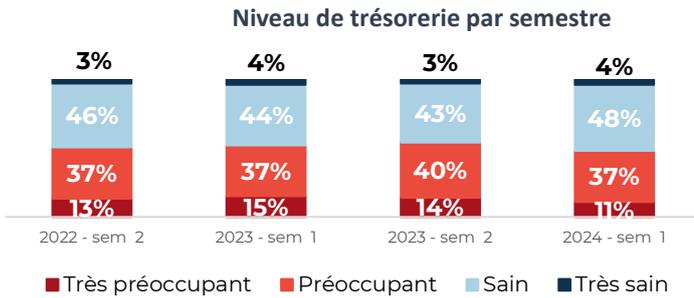
Type de frein de développement rencontré
par ordre d'importance
3 principaux choix de réponse



Le graphique situé à droite révèle que **le 1^{er} motif évoqué par les artisans interrogés sur les types de freins rencontrés concerne le coût des matières premières, de l'énergie et du carburant, pour 32 % des artisans.** En 2^{ème} choix de réponse, 31 % des artisans citent le niveau des charges sociales et fiscales. Enfin, le 3^{ème} facteur le plus mentionné est le poids des charges sociales et fiscales, avec 21 % des réponses.

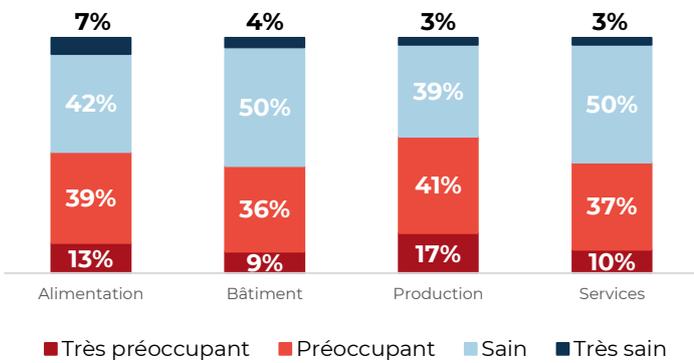
2.1 Niveau de trésorerie

Niveau de trésorerie par semestre



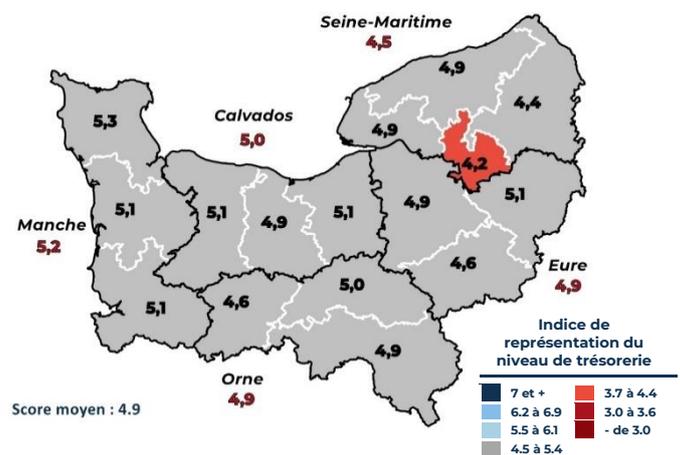
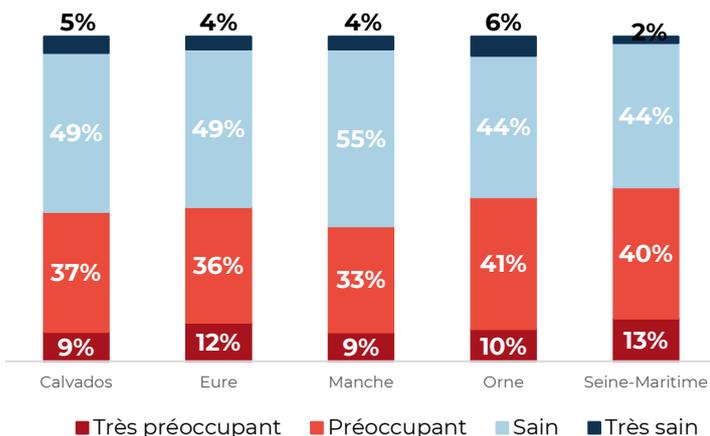
48 % des artisans jugent leur niveau de trésorerie préoccupant ou très préoccupant au cours du semestre étudié. Cette proportion s'améliore de 6 points par rapport au semestre précédent.

Niveau de trésorerie par secteur d'activité



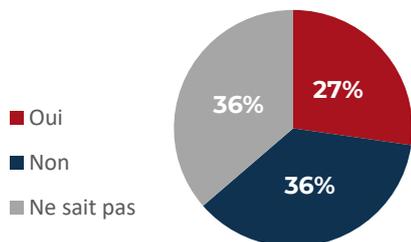
On constate que **le secteur de la production se distingue par un niveau de trésorerie significativement plus préoccupant qu'en moyenne**, avec un score de 4.2 contre de 4.7. Dans les 3 autres secteurs, le niveau de trésorerie reste fragile avec un score proche de 5.0 sur 10.

Niveau de trésorerie par département et zone CMA



L'évolution du niveau de trésorerie est légèrement hétérogène au sein des territoires normands. Le département de la Manche se distingue favorablement avec un score légèrement plus élevé (5,2), tandis que la Seine-Maritime affiche au contraire le score le plus faible (4,5). **La zone de Rouen est le territoire le plus fragilisé avec un score de 4.2.**

Part des artisans qui anticipent des difficultés de trésorerie - Prochain semestre (anticipations)



Concernant leur niveau de trésorerie, les artisans rencontrent des difficultés à se projeter. Ils sont **36 % à ne pas savoir s'ils rencontreront des difficultés de trésorerie au cours de prochain semestre**. Ils sont néanmoins plus nombreux à anticiper des difficultés (36%) qu'à prévoir une amélioration (27%).

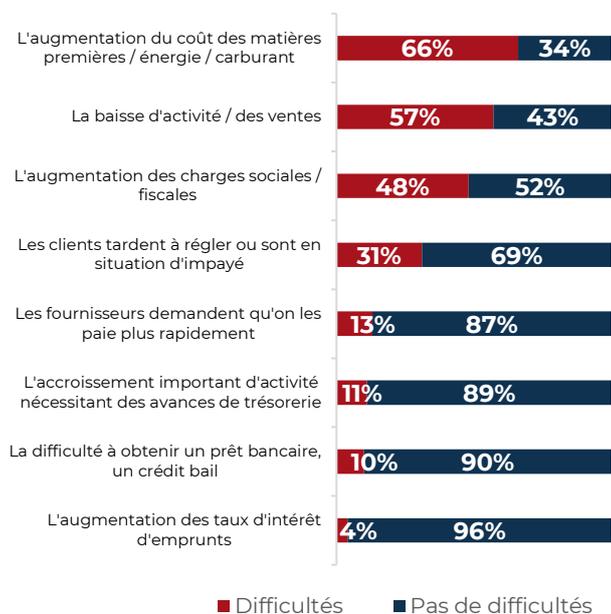
2.2 Motifs de difficulté de trésorerie

Les données montrent que, parmi les artisans éprouvant des problèmes de liquidités, les principales causes citées **sont l'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie et du carburant (66 %)** ainsi que la baisse d'activité ou des ventes (57 %). Dans la zone Ouest-Eure, ce 1^{er} motif est particulièrement marqué, touchant 81 % des artisans. Ce chiffre atteint 88 % dans l'artisanat de l'alimentation et 83 % parmi les entreprises employeuses.

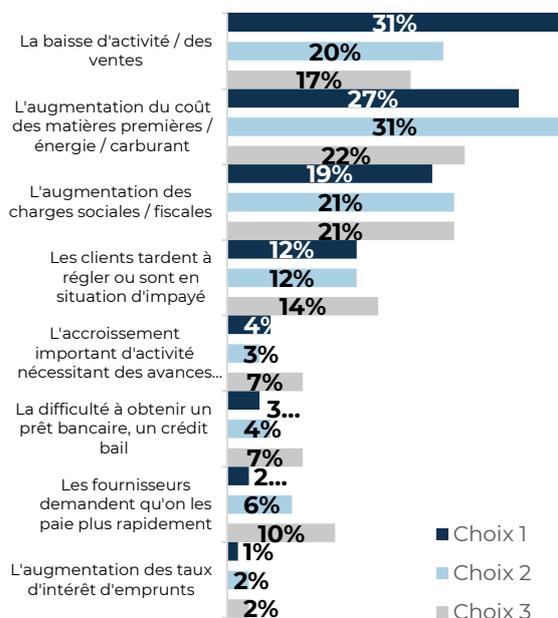
En ce qui concerne **la baisse d'activité et des ventes, 74 % des artisans de la production sont affectés contre 57 % en moyenne**. Ce motif est également surreprésenté dans les services avec un écart à la moyenne de 6 points. **La baisse des ventes est un motif de dégradation de la trésorerie plus prégnant qu'en moyenne du côté des entreprises non-employeuses également avec un écart de 6 points**. La hausse des charges sociales et fiscales affecte davantage les entreprises employeuses, de la zone Caen-Sud Calvados, plus spécifiquement celles de l'alimentation avec un écart à la moyenne respectif de 21, 10 et 12 points.

En outre, **le non-recouvrement des créances constitue un problème majeur dans le secteur du bâtiment où 43 % des artisans le signalent comme motif de préoccupation contre 31 % en moyenne**. Enfin, la forte augmentation de l'activité, nécessitant des avances de trésorerie, est particulièrement impactant dans la production affectant 18 % d'entre eux contre 11 % en moyenne toutes activités confondues.

Motifs de difficulté de trésorerie Plusieurs choix de réponse possible

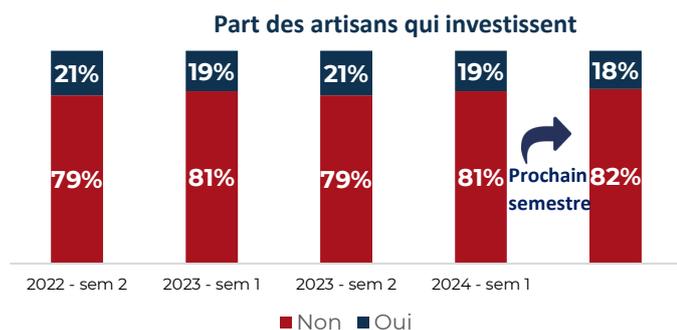


Motifs de difficultés de trésorerie par ordre d'importance 3 principaux de choix de réponse



Le graphique à droite indique que **le premier choix de réponse se porte sur la baisse d'activité et des ventes (31 %)**, suivie par l'augmentation du coût des matières premières, de l'énergie et du carburant (27 %). **Le second choix de réponse met en exergue la question des coûts pour 31 % des artisans** tandis que **le 3^{ème} choix de réponses est plus hétérogène**. Ainsi, les problèmes de trésorerie auxquels les artisans sont confrontés découlent principalement **d'une insuffisance de leur niveau d'activité pour financer leurs charges énergétiques et de la hausse du coût des matières premières**.

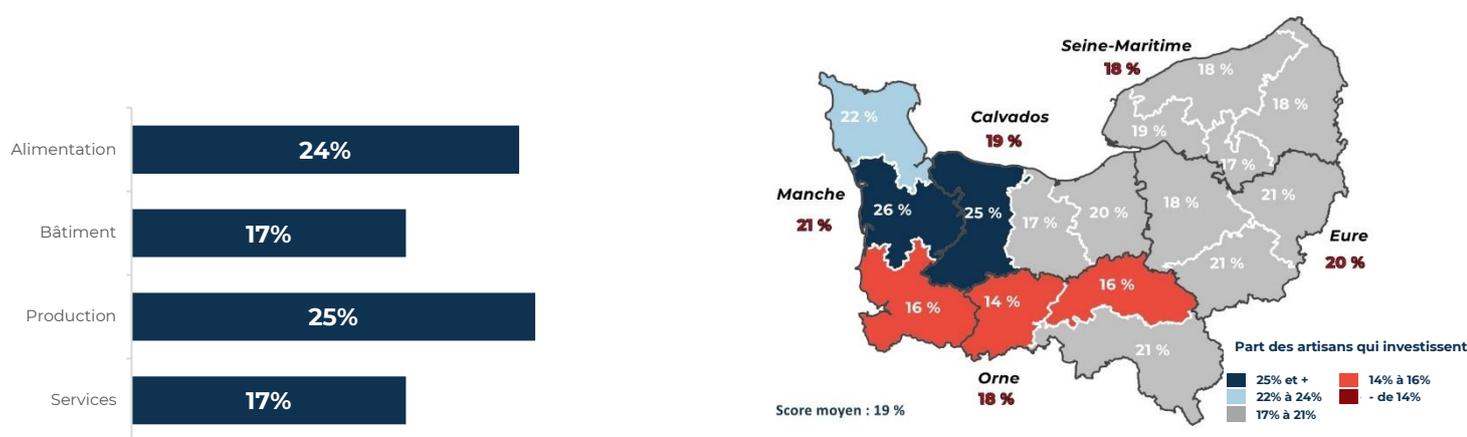
3.1 Part des artisans qui investissent dans l'artisanat normand



Le taux d'investissement est resté relativement constant au cours des quatre derniers semestres, variant entre 18 et 21 %. Au cours du 2nd semestre 2024, on notera que 18 % des artisans prévoient d'investir.

On constate une corrélation négative entre l'âge des dirigeants et leur propension à investir : **les dirigeants plus jeunes tendent à investir davantage. Ce phénomène est particulièrement marqué chez ceux âgés de 30 à 45 ans**, parmi lesquels 24 % envisagent d'investir, contre 19 % en moyenne.

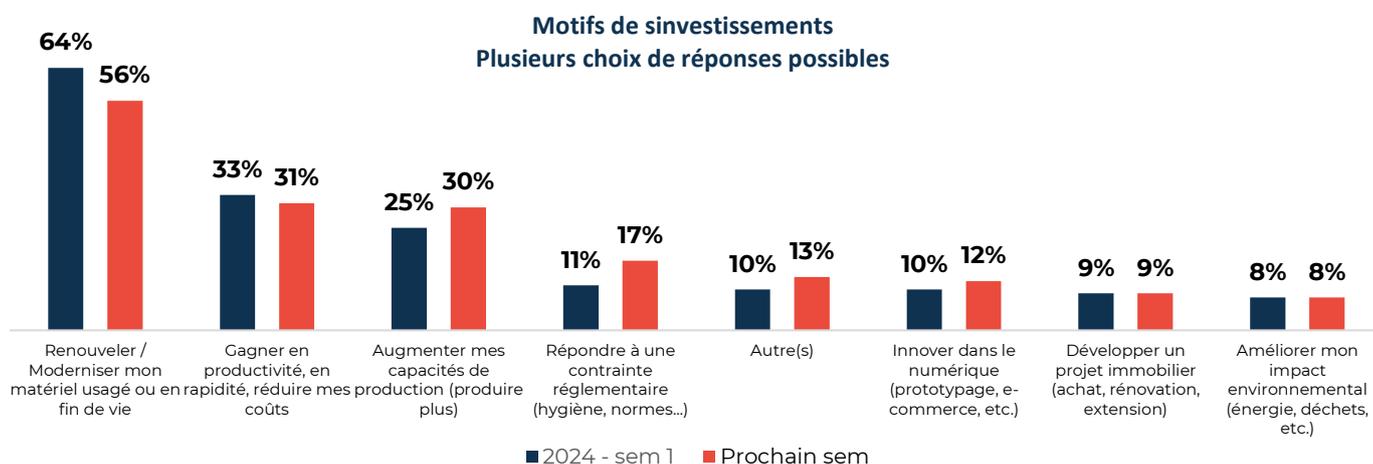
Part des artisans qui investissent par secteur d'activité par département et par zone CMA



Les entreprises spécialisées dans les domaines de l'alimentation et de la production sont les plus investisseuses (écart positif à la moyenne de 5 et 6 points).

Il n'existe pas de différences départementales marquées en matière d'investissement. Cependant, même si les résultats ne sont pas suffisamment significatifs pour être interprétables à l'échelle de la population, **les zones Centre-Manche et du Bassin et du bocage semble se distinguer positivement**, affichant un écart supérieur à la moyenne respectif de 7 et 6 points tandis que la zone du Bocage Ornaïs présente au contraire un écart négatif de 5 points. Les entreprises employeuses et donc de plus grandes tailles investissent davantage également (24% des employeuses contre 19 % en moyenne). Même constat, du côté des dirigeants âgés de 30 à 45 ans qui sont 24 % à investir.

3.2 Motifs des investissements

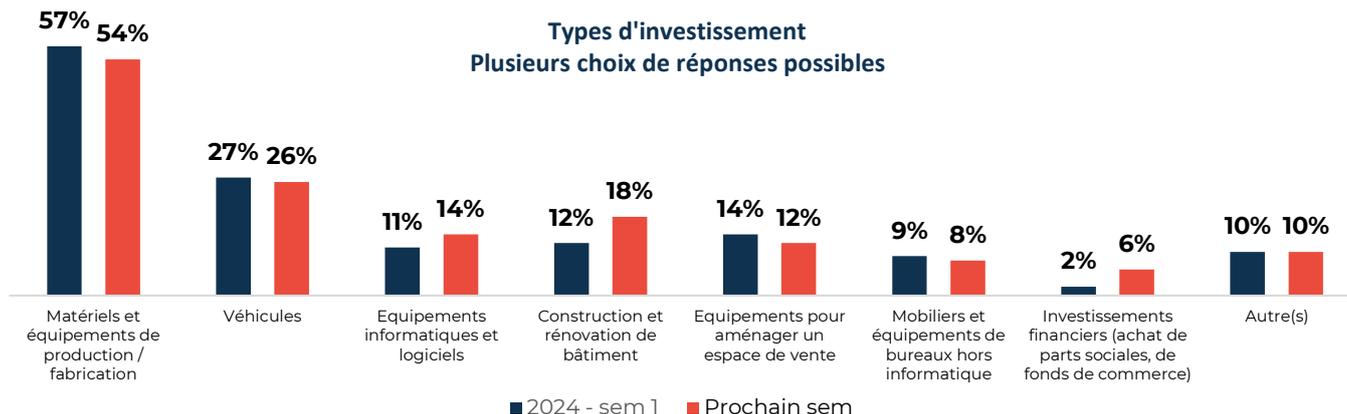


Le renouvellement des immobilisations est chaque semestre le motif d'investissement le plus cité avec une part de 64 % au cours du semestre étudié.

Les entreprises employeuses (71 % contre 64 %), les hommes (68 %), le secteur du bâtiment (74 %) et les entreprises situées dans la région du Havre (83 %) sont surreprésentées concernant ce 1er motif d'investissement. Ensuite, bien que moins cité, le souhait d'accroître la productivité (33 %) est présent en particulier chez les jeunes de moins de 30 ans (67 %) et dans la région d'Argentan (83 %). Enfin, l'augmentation des capacités de production (25 %) constitue un levier d'investissement plus important qu'en moyenne chez les moins de 30 ans (52 %) et dans le secteur de la production (47 %) et la nécessité de répondre à une contrainte réglementaire est surreprésentée, parmi les artisans de l'alimentation de l'ordre de 24 points.

Pour le semestre à venir, les raisons évoquées restent globalement les mêmes.

3.3 Type d'investissement



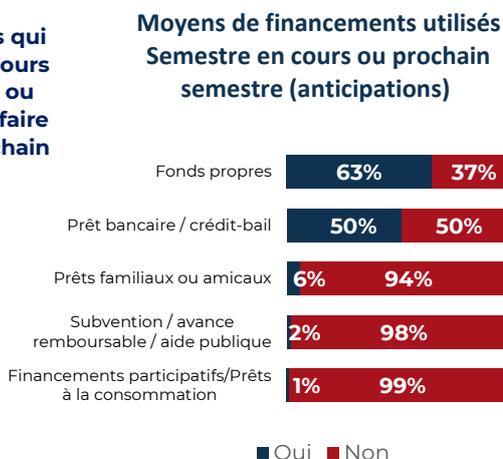
Parmi les artisans qui investissent, 57 % privilégient principalement l'achat de matériels et d'équipements de production ou de fabrication. Ce chiffre monte à 75 % concernant ceux situés dans la zone Est-Eure, atteint 79 % chez les moins de 30 ans et 62 % chez les entreprises non-employeuses. En revanche, l'acquisition de véhicules arrive bien après, avec seulement 27 %, excepté dans le secteur du bâtiment où ce taux s'élève à 51 %. Les hommes représentent 36 % de ceux qui investissent dans des véhicules, et cette tendance est particulièrement marquée dans la zone de Caen-Sud Calvados (44%).

Pour le semestre à venir, les prévisions d'investissement se diversifient davantage. L'achat de matériels et d'équipements de production ou de fabrication reste la priorité, bien que le pourcentage diminue de 3 points. L'acquisition de véhicules est prévue pour 26 % des artisans.

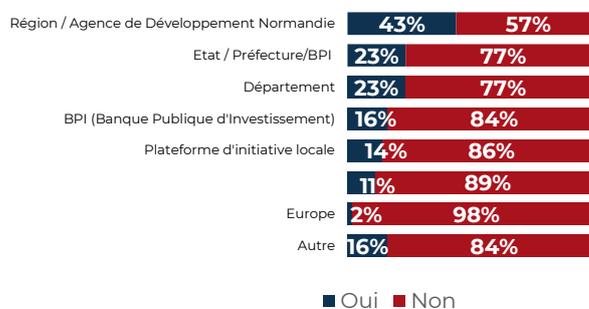
3.4 Moyens de financements

Part des artisans qui investissent au cours de ce semestre ou qui comptent le faire au cours du prochain semestre

27%



Types de financer
Semestre en cours ou prochain semestre (anticipations)



Pour financer leurs investissements actuels ou futurs, les artisans privilégient largement leurs fonds propres, pour 63 % d'entre eux. Par ailleurs, 50 % des professionnels se tournent vers des établissements bancaires ou de crédit-bail pour compléter le financement de leurs acquisitions.

L'utilisation des aides publiques reste très marginale, ne représentant que 2 % des cas. Parmi ces aides, la Région est la plus fréquemment sollicitée (43 %). Cette faible utilisation des aides publiques pourrait s'expliquer par divers facteurs, tels que des critères d'éligibilité restrictifs, des démarches administratives complexes ou un manque de connaissance des dispositifs disponibles.

Partie 3 – INVESTISSEMENT

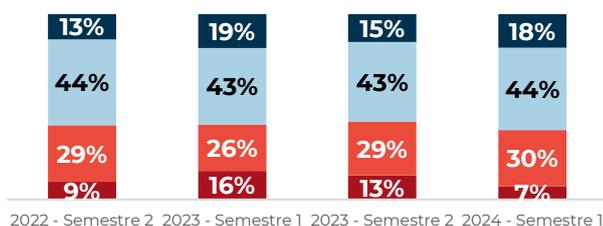
Les artisans du secteur de la production (81 %) et des services (73 %), ainsi que les artisanes (70 %), les entreprises non-employeuses (82 %) et ceux du département de Seine-Maritime (69 %) dépendent davantage de leurs fonds propres pour financer leurs investissements. En revanche, **le recours à des financements externes est plus courant dans les secteurs du bâtiment et de l'alimentation, ainsi que dans les entreprises employeuses, atteignant respectivement 67 %, 65 % et 81 %, contre une moyenne de 50 %.**

L'octroi des prêts familiaux ou amicaux est une pratique plus courante qu'en moyenne chez les moins de 30 ans et au sein de la zone d'Alençon et du Perche Ornaïs (respectivement 22% chacune contre 6 % en moyenne).

Même si le recours aux aides publics reste marginal, il concerne davantage les profils employeurs et les artisans de l'alimentation (écart à la moyenne respectif de 3 et 7 points).

3.5 Difficultés pour financer les investissements

Evolution des difficultés de financement des investissements par semestre



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

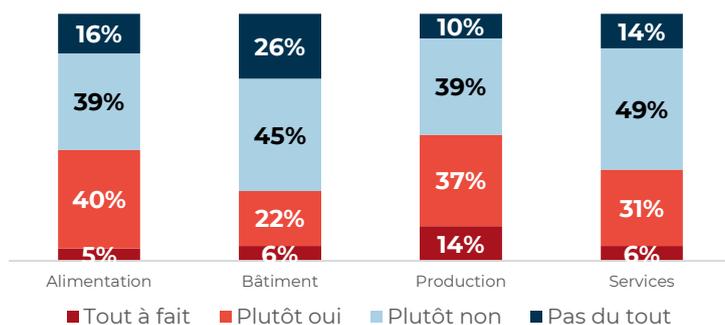
Part des dirigeants d'entreprise rencontrant des difficultés pour financer leurs investissements

37 %

Au cours du 1^{er} semestre 2024, 62 % des artisans n'éprouvent pas de difficultés à financer leurs investissements. La situation s'améliore comparativement au semestre précédent, le score moyen passant de 5.4 à 5.8.

Cependant, on observe que **les artisans âgés de 30 à 45 ans et les entreprises non-employeuses subissent davantage de difficultés de financement qu'en moyenne** : respectivement 43 % et 47 % contre 38 % en moyenne toutes catégories confondues.

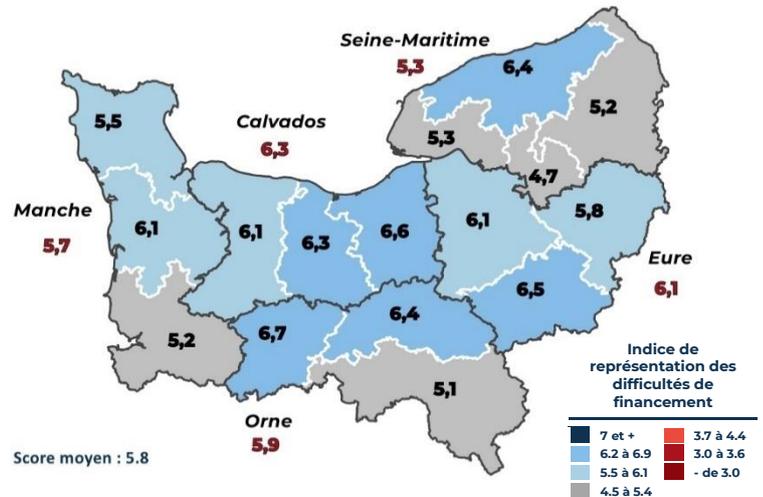
Difficultés de financement des investissements par secteur d'activité



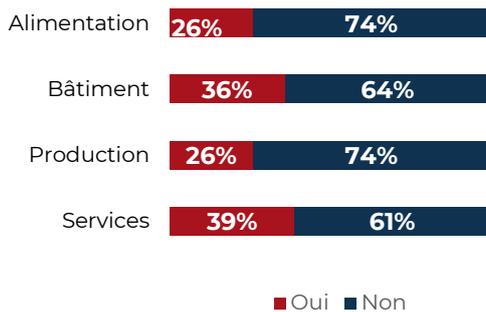
Parmi les 4 secteurs artisanaux, seul **le secteur de la production se distingue négativement affichant un score de 4,9, ce qui est inférieur de 0,9 point à la moyenne artisanale.** Les capacités de financement sont au vert dans le bâtiment avec un score 6.5 contre 5.8 en moyenne.

Difficultés de financement des investissements par département et zone CMA

On observe des disparités géographiques significativement importantes. **Le département du Calvados se démarque favorablement avec un score de 6.3 contre 5.8 en moyenne régionale. La Seine-Maritime, en revanche, présente un score relativement faible de 5.3.** La zone de Rouen semble particulièrement fragilisée : 56 % des artisans interrogés sur ce territoire exprime des difficultés à financer leurs investissements contre 37 % en moyenne.



Part des artisans pour lesquels le refus du prêt bancaire est la cause de leurs difficultés par secteur d'activité

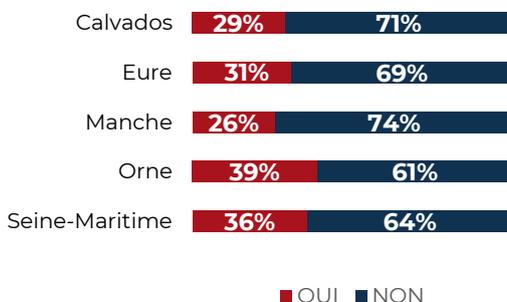


Refus du prêt bancaire comme motif des difficultés de financement

32 %

Parmi les artisans confrontés à des difficultés de financement, 32 % attribuent cette situation à un refus de prêt bancaire. Les données de notre échantillon montrent que les secteurs du bâtiment et des services sont plus touchés par la réticence des banques, avec des taux de 36 % et de 39 %, tandis que les secteurs de l'alimentation et de la production (26 % chacun) semblent au contraire moins exposés.

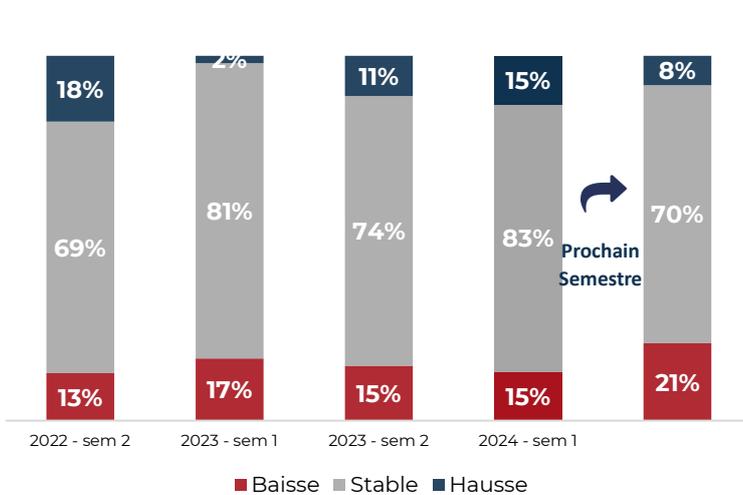
Part des artisans pour lesquels le refus du prêt bancaire est la cause de leurs difficultés par département



Toujours à l'échelle de notre échantillon, dans la Manche, la proportion d'artisans évoquant le refus de prêt bancaire comme cause de leurs difficultés est significativement plus faible, à hauteur de 26 %, contre 32 % en moyenne. En revanche, dans l'Orne, bien que le taux ne soit pas représentatif de notre population totale, les résultats tendent à démontrer des problèmes d'accès au crédit plus marqués (39 % de refus). Enfin, Le taux de refus atteint un niveau significativement élevé dans la zone du littoral seinomarins (écart supérieur de 33 points).

4.2 - Evolution des effectifs alternants

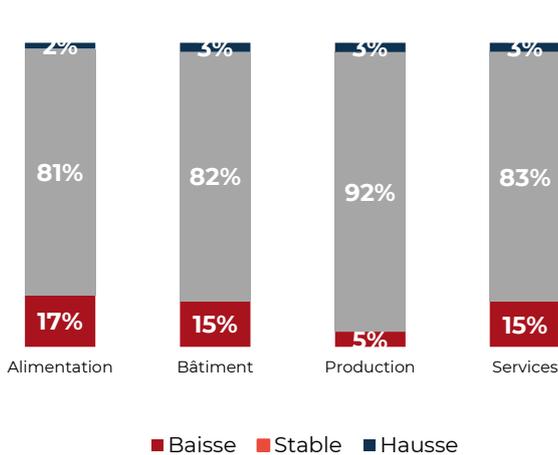
Evolution des effectifs alternants par semestre



Pour rappel, 22 % des artisans emploient des alternants début 2024. Les résultats peuvent varier du fait de l'effet de saisonnalité afférant au fonctionnement des organismes de formation. **Il est donc plus judicieux de comparer ce semestre au 1^{er} semestre 2023. Les effectifs alternants sont restés stables, le score moyen passant de 4.2 à 4.4 soit 0.2 points de plus.**

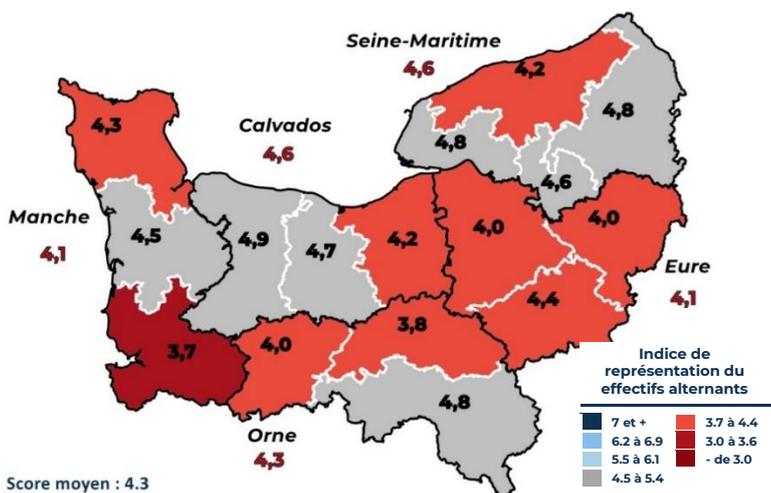
Une forte baisse dans les embauches d'alternants est prévue pour le prochain semestre. En effet, le score relatif aux embauches d'alternants serait en chute de 0.4 points supplémentaires, par rapport au semestre étudié.

Evolution des effectifs alternants par secteur d'activité



Le secteur de la production se distingue par la relative stabilité de ses effectifs (4.9 contre 4.4 en moyenne). Les trois autres secteurs qui représentent 86 % des entreprises comptabilisant des alternants parmi leurs effectifs ont au contraire tendance à rejeter l'idée de recruter en alternance. Les évolutions récentes des dispositifs d'alternance et d'apprentissage, notamment **les modifications des règles de financement et les ajustements des conditions contractuelles, ont généré des incertitudes** ou des contraintes supplémentaires pour les entreprises artisanales, réduisant leurs incitations à l'embauche.

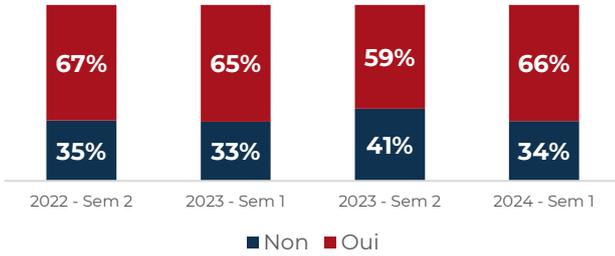
Evolution des effectifs alternants par département et zone CMA



L'évolution des effectifs alternants varie de façon notable selon les zones géographiques. **Les effectifs sont trop faibles pour dégager une tendance significative à l'échelle de notre population.** Pour autant, l'analyse de notre échantillon tend à démontrer que la Manche et l'Eure rejettent davantage l'alternance qu'en moyenne avec un écart respectif de (0.2 points chacun) au contraire du Calvados et de la Seine-Maritime (+0.3 points chacun). La zone du Bessin et du Bocage se démarque avec le taux le plus élevé (4.9), tandis que la zone Sud-Manche affiche le taux le plus bas (3.7).

4.3 Difficultés de recrutement des salariés

Part des artisans qui rencontrent des difficultés à recruter des salariés par semestre

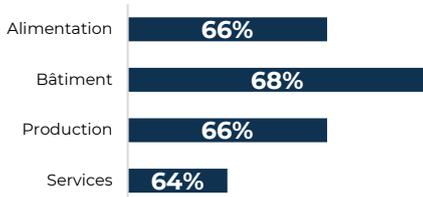


66 %

des artisans rencontrent des difficultés à recruter des salariés.

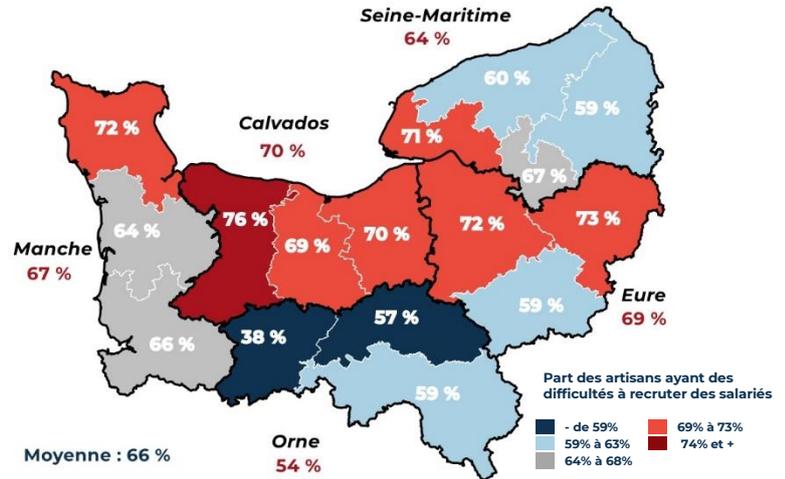
Parmi les artisans ayant des salariés, les difficultés de recrutement ont **augmenté de 7 points au cours** du 1^{er} semestre 2024 par rapport au semestre précédent.

Part des artisans qui rencontrent des difficultés à recruter des salariés par secteur artisanal



Les effectifs trop faibles ne sont pas tous interprétable à l'échelle de notre population. **D'un point de vue qualitatif, il apparaît que le secteur du bâtiment compte la plus forte proportion d'artisans en difficulté (42 %)**. L'Orne se démarque significativement et favorablement avec un écart positif à la moyenne de 12 points.

Part des artisans qui rencontrent des difficultés à recruter des salariés par département et zone CMA



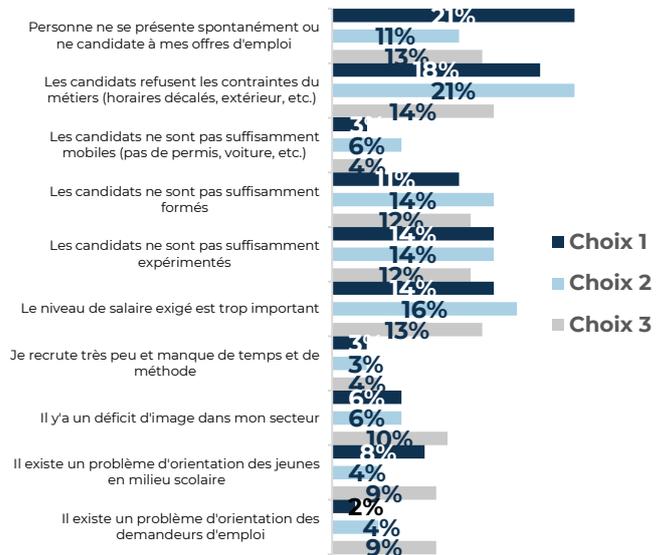
Type de difficultés rencontrés pour recruter des salariés

Plusieurs choix de réponse possible



Type de difficultés rencontrés pour recruter des salariés

3 principaux de choix de réponse

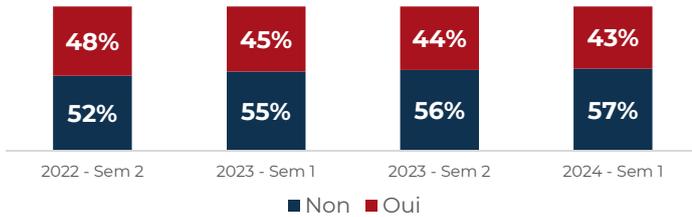


Parmi les difficultés les plus fréquemment mentionnées, les artisans interrogés **signalent principalement que les candidats refusent les contraintes du métiers (horaires décalés, extérieur, etc.)** (45%). Cette difficulté est particulièrement marquée chez les femmes (+11 points par rapport à la moyenne), dans les secteurs de l'alimentation (+24 points) et des services (+8 points). En 2nd motif, 39% des artisans indiquent qu'ils ne reçoivent aucune candidature ou que personne ne se présente aux entretiens. Ce problème touche particulièrement les artisans de la Manche (56 %), notamment la zone Nord-Manche (74%). En 3^{ème} choix, 36 % des artisans soulignent que les candidats demandent des salaires trop élevés pour leur structure. Cette difficulté affecte surtout les employeurs du Calvados (45%), en particulier dans la zone de Caen Sud Calvados avec un écart positif de 15 points par rapport à la moyenne, et concerne par exemple les métiers de la plâtrerie ainsi que des revêtements des sols et des murs. On notera pour finir qu'en **1^{er} choix de réponse exprimé, le manque de candidats ressort comme le 1^{er} frein au recrutement suivi de près par les refus des contraintes du métier.**

4.4 Difficultés de recrutement des alternants

43 %

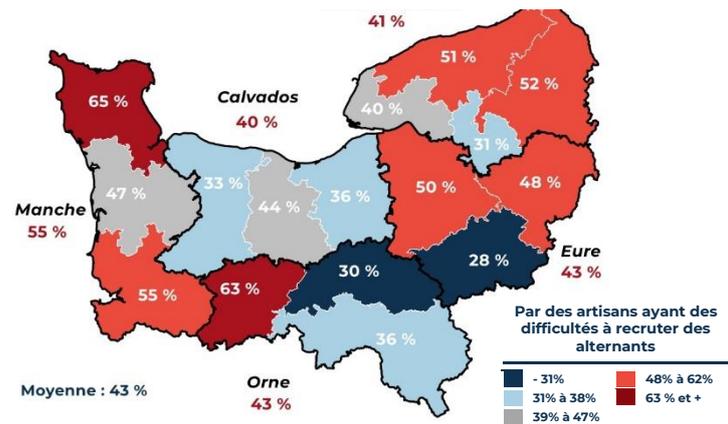
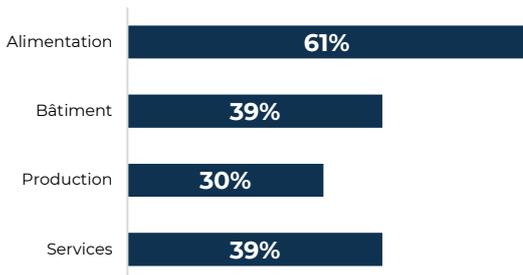
Part des artisans qui rencontrent des difficultés à recruter des alternants par semestre



des artisans rencontrent des difficultés à recruter des alternants

Une légère tendance à la baisse du pourcentage d'artisans confrontés à des difficultés de recrutement d'alternants est observable sur les 3 derniers semestres. La baisse des offres d'emploi proposés à niveau de demande constante peut expliquer ce relâchement des tensions sur le marché de l'emploi en alternance.

Part des artisans qui rencontrent des difficultés à recruter des alternants par secteur artisanal par département et zone CMA



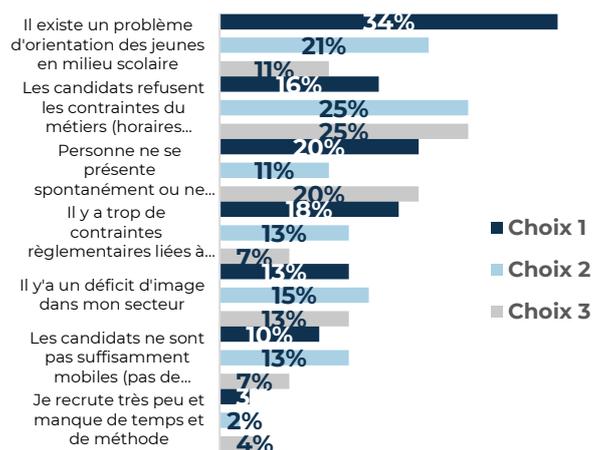
Là encore, les tests statistiques ne permettent pas tirer de conclusions scientifiquement généralisables à l'échelle de notre population, le seuil de significativité inférentiel n'étant pas atteint.

Le secteur de l'alimentation fait exception à cette remarque puisque de façon significative, il se démarque défavorablement avec un écart à la moyenne de +18 points. La production au contraire semble moins touchée avec un écart positif de 13 points. La Manche semble le territoire le plus touché avec un écart positif à la moyenne de +11 points.

Type de difficultés rencontrés pour recruter des alternants
Plusieurs choix de réponse possible



Types de difficultés rencontrés pour recruter des alternants
3 principaux choix



Parmi les principales difficultés rencontrées dans le recrutement d'alternants, plus de la moitié des répondants (55%) considèrent qu'il existe un problème d'orientation des jeunes durant leur parcours scolaire. Il semble que les jeunes ne soient pas toujours bien informés ou préparés pour faire des choix professionnels réfléchis dès le collège. Cette problématique touche davantage le bâtiment avec un écart à la moyenne de +13 points. Par ailleurs, une part importante des candidats (45%) semble écarter certains types d'emploi en raison de contraintes spécifiques, tels que des horaires décalés, le travail en extérieur ou d'autres particularités du poste. C'est l'alimentation le secteur qui se démarque quant à cette problématique avec un écart à la moyenne de +13 points. On notera pour finir la surreprésentation du déficit d'image comme cause de difficulté dans la boucherie-charcuterie (57% contre 30%).

Le principal motif cité en 1^{er} choix est le manque de candidatures (34% des répondants). En 2nd et 3^{ème} choix, on retrouve à hauteur de 25 % de réponse les refus des contraintes du métier.

4.5 Moyens utilisés pour recruter des salariés ou des alternants

Moyens utilisés pour recruter des salariés Plusieurs choix de réponse possible



66 %

des artisans rencontrent des difficultés à recruter des salariés

Pour faire face aux difficultés de recrutement, les artisans privilégient le **bouche-à-oreille (65%)**, les services de France Travail, les missions locales et l'APEC (48 %), puis les candidatures spontanées (44%).

Sur le bouche à oreille, cette proportion est relativement plus faible dans la production (42 % contre 48 en moyenne). En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, il est constaté que l'alimentation fait un usage plus fréquent des services de France Travail, des Missions Locales et de l'APEC pour ses recrutements (62 % contre 48 en moyenne) notamment chez les boulangers-pâtisseries (69 %). L'Eure n'est pas en reste avec une part de 61 %. La Manche se démarque par la forte représentativité des artisans ayant recours aux petites annonces (écart de 13 points) et l'Eure par l'importance du recours aux sites spécialisés (+ 8 points).

Enfin, le recours aux services de la CMA est surreprésenté dans l'alimentation avec un écart favorable de 10 points.

Moyens utilisés pour recruter des alternants Plusieurs choix de réponse possible



43 %

des artisans rencontrent des difficultés à recruter des alternant

Les chefs d'entreprise qui ont des difficultés à recruter des alternants **ont recours en priorité aux candidatures spontanées (62%) et aux centres de formation d'apprentis et lycées professionnel (61%)**. Ce sont des établissements spécialisés dans

la formation en alternance, où les étudiants peuvent combiner études théoriques et expérience professionnelle en entreprise.

Le recours aux candidatures spontanées est surreprésenté dans le bâtiment (+12 points) et chez les dirigeants de plus de 55 ans (+18 points). **L'intermédiation des CFA et des lycées professionnels joue un rôle prépondérant dans l'artisanat sans spécificité notable.** L'usage du bouche à oreille constitue une technique de recrutement de 1^{er} plan au sein de l'artisanat eurois (+ 14 points).

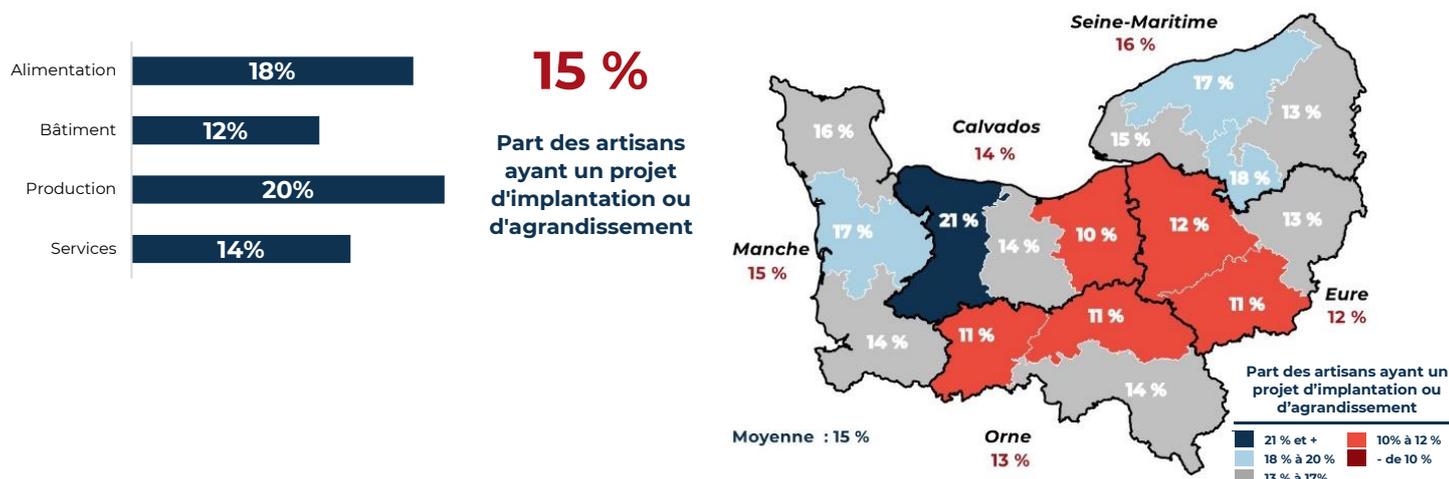
Enfin les Chambres de Métiers de l'Artisanat jouent un rôle important pour les artisans de l'alimentation avec un écart à la moyenne de + 17 points.

Chaque semestre, la CMA Normandie sélectionne un thème spécifique. La rotation semestrielle des sujets d'actualité dans ce volet rend le processus d'observation de l'artisanat en région plus dynamique, enrichissant et informatif. Ce semestre, plusieurs questions ont été soulevées concernant le contexte de raréfaction et de renchérissement des biens fonciers et immobilier et les perceptions de mutualisation ou de partage de certaines fonctions.

5.1 Projet d'implantation ou d'agrandissement

270 artisans sur 1 859 répondants ont un projet d'implantation ou d'agrandissement.

Projet d'implantation ou d'agrandissement par secteur d'activité, département et zone CMA



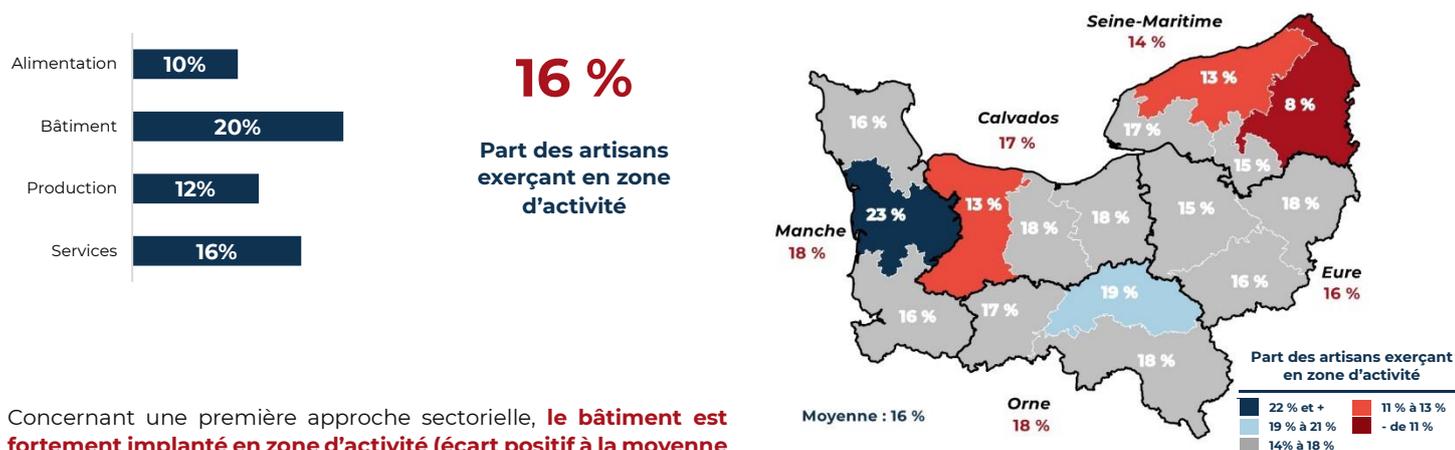
Concernant l'analyse des spécificités sectorielles, il apparaît que l'absence de **projet d'implantation ou d'agrandissement ressort dans le bâtiment** avec un écart négatif à la moyenne de 3 points. A l'inverse, **la production est surreprésentée** parmi les artisans ayant un projet de ce type avec une part de 20% contre 15% en moyenne tous secteurs confondus.

Il n'y a pas de spécialités géographiques significatives notables. Il apparaît que **ce type de projet intéresse davantage les artisans du Bessin et du Bocage (21 %)** que les artisans du Bocage Ornais (11 %), d'Argentan (10 %), du Pays d'Auge (10 %) et de Sud-Eure (11 %).

Plus globalement, la présence d'un projet d'implantation ou d'agrandissement concerne davantage les entreprises employeuses (+ 3 points), les moins de 30 ans (+ 10 points) et les 30-45 ans (+ 5 points).

5.2 L'artisanat en zone d'activité

Part des artisans exerçant en zone d'activité par secteur d'activité, département et zone CMA

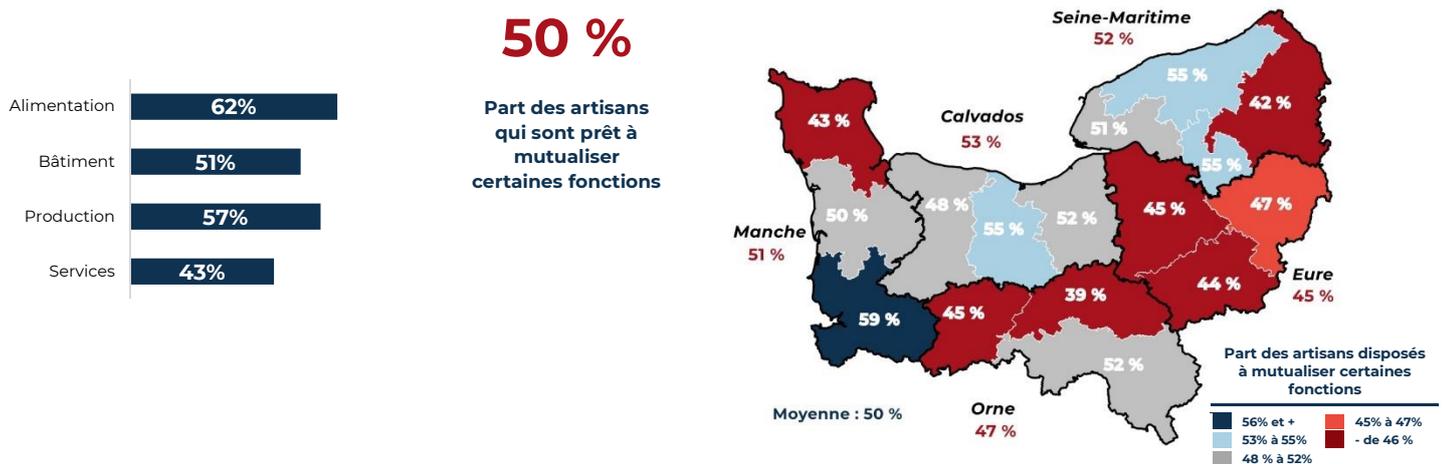


Concernant une première approche sectorielle, **le bâtiment est fortement implanté en zone d'activité (écart positif à la moyenne de 4 points)**. En revanche, **les activités de proximité comme l'alimentation (-6 points)** et la boulangerie, qui dépendent fortement d'une clientèle de proximité **restent davantage en dehors des zones d'activité**. Cela peut s'expliquer notamment par des choix d'implantation qui privilégient le coût du foncier et des besoins logistiques sur des critères de visibilité notamment en centre-ville.

Il n'existe pas de spécialités départementale notable quant à la proportion d'artisans présents en zone d'activité. **Le Pays de Bray se démarque néanmoins significativement du fait de la faible proportion d'artisans présents en zone d'activité** comparativement à la moyenne (8 % contre 16 %). Certes de façon moins significative, c'est l'inverse sur la zone Centre-Manche avec un écart positif de 7 points. La zone Centre-Manche (23 %), semble offrir un environnement propice à l'artisanat, attirant des entreprises plus grandes qui ont besoin de plus de main-d'œuvre et d'infrastructures spécifiques. Globalement, les zones d'activité attirent plus qu'en moyenne des profils employeurs (+11 points) et des hommes (+ 12 points).

5.3 Mutualisations de certaines fonctions (lieu, machines, stationnement, etc.) avec d'autres entreprises

Proportion d'artisans disposés à mutualiser certaines fonctions (comme lieux, machines, stationnement, etc.) avec d'autres entreprises par secteur d'activité, département et zone CMA



La moitié des artisans exprime le souhait de mutualiser certaines fonctions.

La volonté de mutualiser dépend fortement des besoins, contraintes et caractéristiques propres à chaque secteur. **Les artisans du secteur de l'alimentation se montre les plus enclins à la mutualisation (62 % contre 50% en moyenne)**, suivis de ceux du secteur de la production (57 %). Le secteur des services est le moins favorable à la mutualisation, avec seulement 43 % d'adhésions.

Les départements comme **la Seine-Maritime et le Calvados, qui présentent des taux légèrement plus élevés, comprennent des zones urbaines plus développées** (comme Rouen ou Caen respectivement 52% et 53%). Ces zones disposent souvent de meilleures infrastructures pour soutenir des logiques de mutualisation, notamment, grâce à des réseaux d'entreprises locales. **En revanche, l'Eure et l'Orne, plus rurales,** pourraient manquer d'accès à ces réseaux, ce qui explique des chiffres inférieurs (respectivement 45% et 47%).

On notera pour finir que les artisans les plus enclins à développer des logiques de mutualisation ont entre 30 et 45 ans (+6 points).

5.4 Poids des fonctions que sont prêts à mutualiser les artisans

D'après les artisans interrogés, **les priorités en matière de mutualisation sont les approvisionnements en matières premières pour 28 % d'entre eux**. Vient en second choix la gestion des déchets pour 25 % et loin derrière, l'administratif (19 %).

Poids des fonctions que sont prêts à mutualiser les artisans
Question à choix multiple



Fonctions que sont prêts à mutualiser les artisans par secteur d'activité et département
Question à choix multiple

Fonction	Secteur				Fonction	Département				
	ALIM	BATI	PROD	SERV		14	27	50	61	76
Les approvisionnements en matières premières	42%	25%	40%	19%	Les approvisionnements en matières premières	34%	28%	28%	26%	24%
La gestion des déchets	19%	34%	16%	21%	La gestion des déchets	26%	24%	29%	29%	21%
L'administratif	15%	21%	15%	21%	L'administratif	20%	18%	18%	18%	19%
Le marketing	11%	13%	24%	21%	Le marketing	16%	20%	13%	12%	18%
Le show-room	8%	7%	42%	15%	Le show-room	15%	13%	16%	15%	17%
Les approvisionnements en énergie	33%	10%	12%	16%	Les approvisionnements en énergie	16%	17%	21%	10%	13%
Le stockage	12%	21%	17%	9%	Le stockage	20%	12%	14%	10%	15%
Le stationnement	20%	9%	14%	19%	Le stationnement	14%	10%	19%	14%	15%
Les marchés publics	8%	19%	9%	11%	Les marchés publics	9%	13%	11%	15%	17%
La production	18%	9%	14%	7%	La production	8%	10%	11%	7%	13%
Autres	2%	3%	5%	9%	Autres	6%	4%	7%	5%	5%

Les artisans du secteur alimentaire semblent privilégier fortement la mutualisation des matières premières (écart à la moyenne de +14 points) probablement en raison des coûts élevés et de la nécessité d'un approvisionnement régulier. Les approvisionnements en énergie (+18 points), la production (+7 points) et le stationnement (+5 points) sont également surreprésentés dans ce secteur.

Les artisans du secteur du bâtiment se concentrent surtout sur la gestion des déchets (34 %) car ce secteur en produit beaucoup, d'où l'intérêt de mutualiser leur gestion pour réduire les coûts. Le stockage et la gestion commune des marchés publics sont davantage cités qu'en moyenne dans ce secteur (respectivement +5 points et +6 points).

Les artisans du secteur de la production semblent privilégier le show-room (42%) et les approvisionnements en matières premières (40%) afin de gagner en visibilité et réduire les coûts. Le marketing (+7 points) est ici davantage priorisé que dans les autres secteurs, ce qui peut indiquer l'importance de promouvoir les produits fabriqués.

Les artisans du secteur des services semblent se concentrer sur la gestion des déchets (21%), l'administratif (21%) et le marketing (21%). Il n'y a pas d'axe de mutualisation prédominant dans ce secteur.

Les choix de mutualisation sont géographiquement plus homogènes.

Les marchés publics sont davantage plébiscités dans le département de la Seine-Maritime (écart à la moyenne de 4 points). Dans le Calvados mutualiser les approvisionnements en matières premières prédomine parmi les choix de mutualisation (34 % contre 28 % en moyenne) et le stockage y est surreprésenté (+5 points). Dans la Manche, enfin, la question des approvisionnements en énergie ressort plus qu'en moyenne (+6 points).

5.5 Gains de mutualisation espérés

Les artisans se montrent principalement intéressés par **des gains économiques et une meilleure visibilité**, avec une part respective de 56 % et de 38 %.



Gains de mutualisation espérés par secteur d'activité et département Question à choix multiple

	ALIM	BATI	PROD	SERV		14	27	50	61	76
Gains économiques	61%	54%	61%	54%	Gains économiques	60%	57%	56%	52%	54%
Meilleure visibilité et élargissement de la clientèle	33%	26%	61%	42%	Meilleure visibilité et élargissement de la clientèle	34%	40%	36%	39%	40%
Gains de temps	34%	43%	32%	28%	Gains de temps	38%	37%	33%	39%	32%
Travail en réseau avec les autres entreprises de la zone	25%	38%	36%	26%	Travail en réseau avec les autres entreprises de la zone	31%	35%	27%	26%	34%
Gains de productivité	25%	22%	22%	18%	Gains de productivité	21%	25%	20%	20%	19%
Autres	1%	3%	2%	4%	Autres	3%	2%	5%	3%	3%

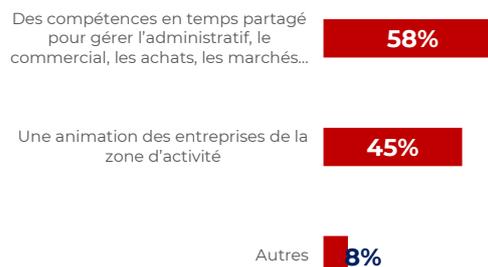
Il existe peu de spécificités sectorielles notables. L'alimentation tout d'abord suit la tendance moyenne en termes d'espérance de gain. Le bâtiment se démarque davantage. Il est sous représenté de 12 points en ce qui concerne l'amélioration de la visibilité mais est surreprésenté de 8 et 6 points concernant le gain de temps et le fait de travailler en réseau. Les artisans de la production expriment des attentes fortes en termes de visibilité et d'élargissement de la clientèle (+23 points). Le gain de temps et la volonté de travailler en réseau sont enfin sous-représentés dans les services (respectivement -6 et -7 points).

Aucune spécialité départementale n'est à relever en termes d'espérance de gains issu de logiques de mutualisation. Quelques spécificités plus locales sont néanmoins observables. La zone du Pays de Bray est sous représentée concernant l'espérance de gains économiques (-16 points) et le travail en réseau (-16 points) et les artisans de la zone de Rouen cherchent davantage à gagner en visibilité (+7 points) mais expriment un attrait relativement faible en termes de gain de temps (-7 points).

5.6 Conditions exprimés sur la mise en place de fonctions mutualisées

Plus de la moitié des répondants favorables à la mutualisation (58 %) jugent que la gestion des compétences en temps partagé est primordiale pour favoriser des logiques de mutualisation. Cela démontre que les artisans ressentent un besoin important de soutien dans la gestion des tâches transversales qui leur permettent de se concentrer sur leur cœur de métier.

Près de la moitié des artisans souhaite une animation dynamique des entreprises de la zone d'activité. On notera l'importance d'un environnement collaboratif et d'interactions régulières pour favoriser les échanges, le réseautage et une meilleure coordination.



Conditions exprimées sur la mise en place de fonctions mutualisées par secteur d'activité et département Question à choix multiple

	ALIM	BATI	PROD	SERV
Des compétences en temps partagé pour gérer l'administratif, le commercial, les achats, les marchés...	62%	60%	56%	55%
Une animation des entreprises de la zone d'activité	36%	46%	48%	46%
Autres	10%	5%	10%	9%

	14	27	50	61	76
Des compétences en temps partagé pour gérer l'administratif, le commercial, les achats, les marchés...	59%	53%	58%	59%	61%
Une animation des entreprises de la zone d'activité	44%	49%	46%	41%	43%
Autres	8%	9%	8%	12%	7%

Il n'y a pas de spécificités sectorielles notables. **L'alimentation est le seul secteur à se démarquer du fait de l'absence d'appartenance accordé à l'animation des entreprises (écart à la moyenne de -9 points).**

Aucune spécificité départementale n'est à relever également. **La zone Est-Eure qui accorde davantage d'importance à l'animation des entreprises (+17 points) ou à la gestion de compétences en temps partagé (-15 points) se démarque légèrement.**

5.7 Les raisons exprimées par les artisans sur la non-mutualisation

La principale raison évoquée par les artisans pour ne pas mutualiser est leur **désir de maintenir leur autonomie (39 %)**. Beaucoup estiment qu'ils perdraient leur indépendance et le contrôle de leur activité en collaborant dans un cadre de mutualisation et **préfèrent garder la parfaite maîtrise de la gestion de leur entreprise**.

Les artisans qui exercent des activités ambulantes ou inadaptées jugent la mutualisation incompatible avec la nature de leur métier (20%).



Une part significative d'artisans (9 %) affirme que leurs locaux sont mal adaptés à la mutualisation. Le manque d'infrastructures adéquates empêche la mise en place d'une collaboration de type mutualisation, qui nécessite souvent des espaces communs pour fonctionner efficacement.

Les artisans qui dirigent de très petites entreprises ou qui sont auto-entrepreneurs jugent que la mutualisation n'est pas une solution appropriée. Ils considèrent qu'ils n'ont ni les besoins ni les ressources nécessaires pour justifier une démarche de mutualisation.

Les raisons exprimées par les artisans sur la non-mutualisation par secteur d'activité et par département zone CMA Question à choix multiple

	ALIM	BATI	PROD	SERV		14	27	50	61	76
Autonomie / manque de confiance / d'intérêt	32%	46%	37%	35%	Autonomie / manque de confiance / d'intérêt	38%	41%	39%	39%	38%
Activité inadaptée / ambulante	20%	8%	20%	29%	Activité inadaptée / ambulante	24%	23%	22%	17%	15%
Trop petite entreprise / en auto-entreprise	13%	11%	14%	6%	Trop petite entreprise / en auto-entreprise	12%	8%	10%	10%	8%
Lieu ou locaux inadaptés	19%	7%	10%	9%	Lieu ou locaux inadaptés	11%	7%	11%	12%	9%
Travail à domicile	6%	4%	12%	7%	Travail à domicile	6%	5%	4%	5%	9%
Impossibilité (sans explication)	7%	6%	4%	7%	Impossibilité (sans explication)	6%	4%	8%	8%	8%
Départ en retraite / cessation d'activité / maladie	7%	10%	1%	4%	Départ en retraite / cessation d'activité / maladie	2%	7%	8%	6%	7%
Manque de moyens / conjoncture / démarrage d'activité	0%	5%	9%	5%	Manque de moyens / conjoncture / démarrage d'activité	4%	6%	3%	4%	7%
Ne sait pas comment faire / ne se projette pas	5%	7%	2%	3%	Ne sait pas comment faire / ne se projette pas	7%	4%	2%	5%	4%
Mutualisation déjà présente / franchise / fournisseurs	0%	1%	4%	2%	Mutualisation déjà présente / franchise / fournisseurs	1%	3%	0%	0%	2%

Parmi les **deux modalités les plus citées, l'autonomie et le manque de confiance** est largement avancé **pour les artisans du bâtiment comme motif de refus à la mutualisation** (+6 points). Dans les services, c'est plutôt l'inadéquation entre l'activité exercée et la mutualisation qui ressort plus spécifiquement avec un écart à la moyenne de 8 points.

On notera que 19 % des artisans de l'alimentation évoque la question de l'inadéquation des locaux comme frein à la mutualisation contre 9 % en moyenne et que le travail à domicile ressort plus spécifiquement dans la production (+5 points).

Il n'y a pas de spécificités géographiques notables concernant les raisons évoquées comme étant des freins à la mutualisation.

CONCLUSION

Indicateur	2 nd semestre 2022	1 ^{er} semestre 2023	2 nd semestre 2023	1 ^{er} semestre 2024
Evolution du chiffre d'affaires	4.1	4.1	4.1	4.3
Evolution du carnet de commandes	4.5	4.7	4.3	4.7
Lisibilité du carnet de commandes	3.9	4.2	3.8	4.4
Ressenti sur le climat des affaires	3.6	3.5	3.5	3.7
Niveau de trésorerie	4.7	4.6	4.5	4.8
Part des artisans qui investissent	21 %	19%	21 %	19 %
Difficultés à financer les investissements	5.8	5.2	5.4	5.8
Evolution des effectifs salariés	4.6	4.2	4.6	4.7
Part des artisans rencontrant des difficultés à recruter des salariés	67 %	65 %	59 %	66 %
Evolution des effectifs alternants	5.2	4.2	4.8	4.4
Part des artisans rencontrant des difficultés à recruter des alternants	48 %	45 %	44 %	43 %

Au cours du premier semestre 2024, l'artisanat normand est marqué par une amélioration de la conjoncture économique globale comparativement au semestre précédent. La tendance en termes de chiffre d'affaires reste néanmoins baissière et des disparités importantes existent entre secteurs et territoires. Les secteurs de l'alimentation et des services sont relativement stables, mais la production est plus vulnérable. Les départements du Calvados et de la Manche obtiennent de meilleurs résultats tandis que l'Orne fait face à davantage de difficultés.

Une embellie est perceptible au niveau des commandes tant en termes de volume que de lisibilités notamment dans le secteur du bâtiment. Le climat des affaires reste néanmoins complexe à appréhender. Le ressenti des artisans est toujours très favorable quel que soit le département ou secteur d'appartenance. La crise inflationniste a fragilisé le secteur des métiers de l'artisanat et l'embellie observée ne saurait masquer les inquiétudes des dirigeants.

Le niveau de trésorerie des artisans s'améliore au cours du semestre étudié même s'il demeure préoccupant en particulier dans le secteur de la production et au sein des entreprises non-employeuses. Les hausses de coûts (matières premières, énergie, charges sociales) et la hausse du chiffre d'affaires aggravent ces tensions.

Côté investissements, ils restent stables, avec une priorité donnée au renouvellement de matériel et à l'amélioration de la productivité. Les jeunes dirigeants, les entreprises employeuses et celles de la production investissent davantage.

Concernant l'emploi, la tendance est à la baisse des effectifs et pour autant les difficultés de recrutement perdurent. Les perspectives de recrutement concernant le prochain semestre sont plutôt pessimistes notamment du côté des alternants.

Les artisans s'intéressent pour moitié au développement de la mutualisation de certaines de leurs fonctions avec d'autres entreprises. Le contexte inflationniste incite les artisans de l'alimentation et de la production à optimiser leurs approvisionnements en matières premières ou encore en énergie (notamment pour les premiers). Des freins à la mutualisation sont néanmoins observables dans les services pour des questions d'inadéquation avec l'activité exercée et dans le bâtiment où les dirigeants semblent psychologiquement plus réticents.